



VINCENNES

info

Le magazine des Vincennoises et des Vincennois | mai 2021 | #777



À LA UNE

Photographie, Fête de l'Europe,
Développement durable...

Un printemps tout en événements

DOSSIER

Budget 2021 : des finances
solides pour un avenir serein

p.20

ACTUALITÉS

La place Jean-Spire-Lemaître
se végétalise

p.18

DÉCRYPTAGE

Mieux trier pour une
propreté optimisée

p.11



FRANK HORVAT

11 > 30 MAI
2021

GRANDE
EXPOSITION
GRATUITE
EN EXTÉRIEUR



- www.vif-photo.com
- [@vincennesimagesfestival](https://www.facebook.com/vincennesimagesfestival)
- [@vif_photo](https://www.instagram.com/vif_photo)



© 1955, PARIS, FRANCE, QUAI DU LOUVRE, COUPLE / FRANK HORVAT



Acte essentiel de la vie démocratique locale, le vote du budget exprime la ligne politique défendue par l'équipe municipale et présente avec précision les grands équilibres financiers et les évolutions prévues pour l'année à venir.

Voter favorablement un budget communal témoigne de l'appartenance à une majorité et du soutien à l'action que celle-ci conduit au service des habitants.

Ce budget 2021 s'inscrit dans la continuité des efforts engagés depuis de nombreuses années à Vincennes et s'appuie sur une gestion saine et contrôlée de nos dépenses.

En effet, en plein cœur de cette crise sanitaire, les collectivités doivent plus encore faire des choix raisonnables et responsables. **Nos villes ont, en effet, en plus de l'attention particulière portées aux populations les plus fragiles, un rôle majeur à jouer dans la relance économique de notre pays à travers les projets qu'elles initieront.** Ne pas s'engager sur cette voie, c'est nier qu'au-delà de la crise sanitaire que nous vivons depuis plus d'un an, une crise sociale et économique tout aussi dramatique émerge de façon sans doute durable.

Le Budget 2021 de notre ville se caractérise donc par un investissement dynamique pour les projets d'amélioration du quotidien des Vincennes et des Vincennes : cadre de vie, de développement environnemental, économique et touristique. Mais dans le même temps, parce que nous sommes conscients de la situation économique actuelle, nous maintenons des investissements élevés consacrés à la rénovation ou l'entretien des bâtiments, à la voirie, des équipements et à la qualité des services de proximité que nous proposons aux habitants. Ces investissements qui participent à l'attractivité de Vincennes, nous pouvons les engager grâce à la bonne gestion de la dette municipale et à notre capacité d'autofinancement communal – résultat concret de notre maîtrise des dépenses de fonctionnement.

En 2021, à Vincennes, nous nous attacherons à préserver la singularité de notre Ville tout en travaillant à l'adapter aux enjeux de demain. Cela se concrétisera notamment par un soutien renforcé de nos commerces et de nos entreprises. Nous veillerons à la vitalité de nos associations locales et au foisonnement des activités culturelles après une trop longue période d'inactivité imposée par les mesures sanitaires. En 2021, forte de l'épreuve traversée ensemble, Vincennes restera accueillante, inclusive et at-

« Une ville qui se donne les moyens d'investir, c'est une ville qui croit en son avenir. »



CHARLOTTE LIBERT-ALBANEL

Maire de Vincennes

Vice-présidente du Territoire
Paris Est Marne & Bois

tentive aux autres, une ville où chacun a sa place et peut s'épanouir ; une ville sûre où il fait bon vivre, dans un cadre de vie serein ; une ville soucieuse de l'environnement qui favorise la transition écologique et le bien-être de ses habitants.

Vous l'avez compris, et malgré la crise, une ville qui se donne les moyens d'investir c'est une ville qui croit en son avenir.

Élaborer un budget comme celui-ci n'a pourtant pas été simple. Les prélèvements toujours plus lourds et la baisse constante des dotations de l'État sont venus s'ajouter aux crises subies.

Dans le même temps, notre pays connaît une évolution paradoxale : alors que les Français souhaitent une décentralisation accrue, la fiscalité propre des collectivités régresse au profit d'un État centralisateur qui compense cette suppression sans garantie de réévaluation, privant d'une certaine façon nos communes de la liberté d'agir.

La suppression de la taxe d'habitation est sans aucun doute une chance pour les ménages qui s'en acquittaient ; pourtant, la participation des citoyens à cet impôt local constituait un socle républicain. Cette taxe permettait surtout une autonomie fiscale de nos communes et à une ville comme la nôtre de proposer des services de qualité tout en maintenant des impôts modérés. Chaque commune était libre de proposer les services qu'elle souhaitait et de les financer comme elle l'entendait. Dans une société de responsabilité, il est légitime que chaque habitant contribue, en fonction de ses moyens, aux charges des communes ; c'est le fondement même de la démocratie locale. Il ne faudrait pas que la fin de ces impôts locaux entraîne aussi la disparition de la responsabilité fiscale, et donc politique, de nos assemblées locales élues au suffrage universel direct. Certes cet impôt n'était plus tout à fait équitable, mais entre sa suppression et la réécriture d'une participation fiscale citoyenne locale plus juste, il y avait matière à réfléchir. Les maires des communes de France étaient prêts à s'y employer. Dommage.

Malgré cela, notre budget montre qu'avec de la méthode il est possible de conjuguer un haut de niveau de service et des investissements d'avenir tout en conservant une gestion saine. Vous le voyez, en 2021, la feuille de route de l'équipe municipale est chargée, mais le projet reste enthousiasmant.■

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien



2 rue de Condé-sur-Noireau
Place de la Mairie
94300 VINCENNES
www.orpi.com/fourny

Cabinet Fourny

01 48 08 46 55

Transactions immobilières depuis 1927

VINCENNES Centre, 300 m RER

Agréable studio 27 m² + Balcon 5 m²,
4^e étage/ascenseur, immeuble 1999. Cave.
Classe énergie : E

Prix : 315 000 €
(honoraires inclus 5 % ttc charge acquéreur)

VINCENNES Centre, 200 m RER

3 pièces 60 m² entièrement rénové. Belles
prestations. Petite copropriété 1900. Cave.
Classe énergie : E

Prix : 624 000 €
(honoraires inclus 4 % ttc charge acquéreur)

VINCENNES Mairie & Centre

Lumineux 4 pièces. 3 chambres, s.de.bains,
s.d'eau. Immeuble 2001. Double parking
s/sol. Classe énergie : E

Prix : 950 000 €
(honoraires inclus 3,82 % ttc charge acquéreur)

SERVICES EN LIGNE simplifiez-vous la ville !

VINCENNES.fr



meilleurtaux.com

Agence de VINCENNES
114 avenue de Paris
01 49 57 75 75



Un achat
immobilier
en toute
simplicité?

-30 %

DE RÉDUCTION
SUR LES HONORAIRES

SUR PRÉSENTATION
DE CE MAGAZINE

étude
gratuite
sans
engagement

SOMMAIRE

- 03** Édito
- 06** Arrêt sur images
- 09** Vite dit
- 11** Décryptage
- 13** Actualités
- 20** Dossier
- 26** Ici ou là
- 29** À la une
- 34** Participez à demain
- 36** Boutiques
- 38** Portrait
- 40** Lire
- 41** Rendez-vous
- 42** Associations
- 46** Pratique
- 53** Paroles d'élus
- 54** Démocratie locale
- 56** Tribunes
Les tribunes publiées par les groupes du Conseil municipal n'engagent que leurs auteurs.
- 58** État civil



20

DOSSIER

Budget 2021 : des finances solides pour un avenir serein.



19

ACTUALITÉS

Et si on visitait Vincennes autrement ?



À LA UNE

Un printemps tout en événements !



38

PORTRAIT

Arthur Noël,
pianiste virtuose



35

PARTICIPEZ À DEMAIN

Une épiluchure qui devient source d'énergie : c'est possible !



Pour contacter la rédaction

- Par courriel : redaction@vincennes.fr,
- Par téléphone : 01 43 98 65 73
- Par courrier :
Hôtel de Ville
BP 123 - 94304
Vincennes cedex

Suivez nous sur les réseaux sociaux



[vincennesville](#)



[vincennesmaville](#)



[vincennesmaville](#)

Vincennes Info

Mai 2021 - N°777

Dépôt légal : Mai 2021

ISSN 0994-8864

Directeur de la publication :

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Directeur de la rédaction

Olivier TOUZEAU

Responsable de la rédaction

Valérie BAUCHOT

Chargée d'édition

Blandine BONNEL

Ont collaboré à ce numéro

Cécile BLAIZE, Maxime

DUPIN, Morgane HUBY, Hugo

LEBRUN, Laure MARESCAUX,

Armelle NEBILON

Photographies

Hugo LEBRUN

Anne-Charlotte COMPAN

Serge GUILLEMOT /

Brooklyn Studio

Thierry Guillaume

Thibaut PLAIRE

Rédaction

Hôtel de ville - BP 123 -

94304 Vincennes cedex

Mairie de Vincennes : 01 43 98 65 00

Rédaction : 01 43 98 65 73

redaction@vincennes.fr

Publicité : Tél. : 01 43 98 65 73

Création et mise en page :

agencescoopcommunication

12293 MEP

Imprimeur : imprimerie

de Compiègne





Nouvelles e-dition du Tremplin DES JEUNES TALENTS

Pour sa 9^e édition c'est sous un nouveau format qu'a dû se dérouler le Tremplin des Jeunes Talents. Les sept artistes se sont produits sur la scène du Centre Culturel Georges-Pompidou mais faute de pouvoir accueillir du public, c'est sur la chaîne

YouTube de la Ville que les Vincennois ont pu suivre le spectacle. Léa Piacentini, Adleen, Pablo Salles, Héloïse et Aholia, Marine et Barbara Lebel ont pu profiter de cette belle expérience et bénéficieront également de dix heures d'enregistrement

studio au Carré, de scènes ouvertes sur Vincennes, sans oublier quatre heures de coaching vocal. ■

Pour revoir le tremplin:
<https://bit.ly/3dGiYcd>

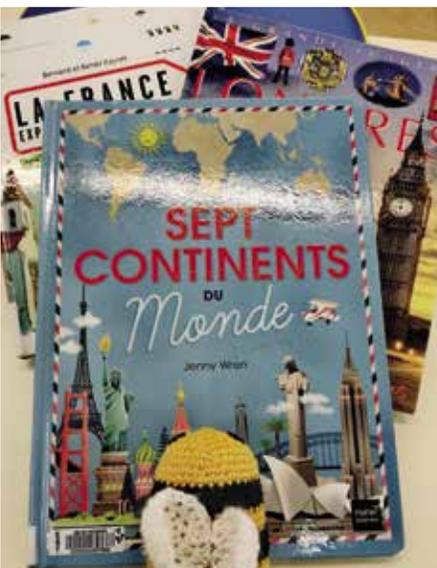






Api vous donne des idées de sorties !

Durant le mois de mars, une nouvelle Vincennoise a fait son apparition sur les réseaux sociaux de la ville. Vous l'avez peut-être vu voler sur certaines stories Instagram ou publications Facebook... Dénommée Api, cette petite abeille vous fait découvrir des idées de sorties, de balades et de lieux bucoliques, parce que les belles activités ne manquent pas, même à moins de 10 km de chez nous !



Fan... d'API-Culture !

Api s'est également rendue à la bibliothèque de l'Est récupérer ses livres. Une autre manière de s'évader et de voyager en ces périodes de confinement.

Un grand bravo à nos tricoteuses Marie-Madeleine et Christine Vaillant pour la réalisation de cette mascotte et de sa jumelle. Et rendez-vous sur les réseaux sociaux pour suivre leurs aventures et profiter de leurs bons plans.



Suivez API sur Instagram :
Vincennesmaville



Les Bandes Dessinées de Benjamin Reiss

Pas très loin de Saperlipopette et Saprissi, les deux moutons installés sur le glacis du château, se trouvent des dessins retraçant l'histoire du château, présentant le Service historique de la Défense (SHD) ainsi que les travaux en cours autour de l'édifice. Une initiative du SHD en partenariat avec l'opérateur du Patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC) et la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

Vous souhaitez développer un projet ? Pensez à l'Aide à Projets Jeunes (APJ) !

L'APJ est un dispositif de la Ville de Vincennes qui permet d'apporter un financement aux projets innovants de jeunes Vincennois âgés de 17 à 25 ans. La prochaine commission aura lieu fin mai.

Plus d'infos : lecarre@vincennes.fr ou 01 71 33 64 40

Concours Bookface à la Médiathèque

Créez une illusion d'optique en prenant pour base la couverture d'un livre ou d'un vinyle. Mettez la couverture devant votre visage ou une partie de votre corps et prenez la photo. Jouez avec l'arrière-plan, la prise de vue, les couleurs, trouvez les bons accessoires.... Petits ou grands, amusez-vous et concourez avant le 15 mai dans les 3 catégories suivantes : Adulte / Enfant de moins de 13 ans / Famille. 15 gagnants seront sélectionnés ; à la clef, des bons d'achat chez Millepages et Ludifolie.

Concours réservé aux abonnés des médiathèques de Vincennes, informations sur : biblio.vincennes.fr



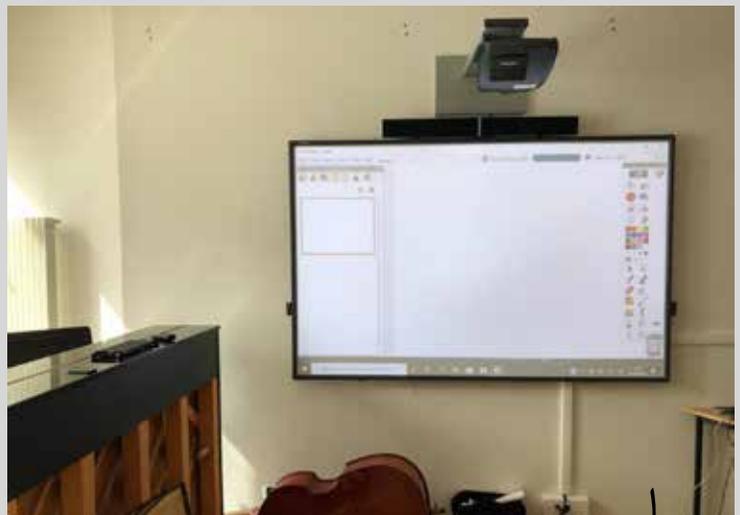
AMY : la nouvelle appli pour traverser en sécurité

L'application AMY s'adresse particulièrement aux accros du portable. Combinée avec un dispositif connecté installé sur les feux tricolores, l'application permet d'alerter les piétons trop absorbés par leur écran d'un danger potentiel, directement sur leur téléphone. Pour recevoir les alertes en cas de traversée intempestive et potentiellement dangereuse, téléchargez l'application AMY disponible sur AppStore et GooglePlay. À terme, cet outil pourrait être intégré dans l'application de la RATP.

La Métropole, c'est vous !

Vous aspirez à faire entendre votre voix et participer à l'élaboration des politiques publiques métropolitaines ? Vous êtes porteur d'idées et de propositions pour l'avenir ? Devenez membre du Conseil de développement de la Métropole du Grand Paris (Codev). Pour candidater vous devez : résider dans l'une des 131 communes de la métropole ; avoir plus de 18 ans ; être inscrit sur les listes électorales ; ne pas avoir de mandat politique en cours ; ne jamais avoir été membre du Conseil de développement. Inscrivez-vous jusqu'au 14 mai sur www.metropolegrandparis.fr un tirage au sort sera ensuite effectué fin mai dans la parité hommes-femmes.

Plus d'infos : codev@metropolegrandparis.fr



Nouveaux outils au Conservatoire

Quatre tableaux numériques interactifs ont été installés dans des salles de formation musicale du Conservatoire. Six professeurs donnant des cours dans ces salles ont été formés pour les utiliser. La nécessité d'avoir de tels outils pour le Conservatoire avait émergé avec les contraintes liées à la crise sanitaire et ils devraient donc très vite s'imposer dans l'usage de ces différents cours.



**OFFRE
INÉDITE***

19 MAI → 19 JUIN

**NOUVELLE
COLLECTION**
TENDANCE ARCHEA



archea

DRESSINGS BIBLIOTHÈQUES RANGEMENTS

Archea s'occupe de tout, surtout de vous.

31, AV. DE PARIS - VINCENNES
TÉL. 01 43 74 49 38 - vincennes@archea.fr

* Offre sur la collection Bibliothèque Archea, pour tous commerces, en vente au détail, d'un engagement de souscription minimum de 2000 TTC (hors frais de livraison, pour les particuliers) et d'un montant de 1000 TTC (hors frais de livraison, pour les professionnels) par client. Offre valable du 19/05/21 au 19/06/21, réservée aux clients professionnels. Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site www.archea.fr. 140 - D.P.S. - Vendée - France - www.archea.com

Qui ?

livre des repas de qualité à domicile
des menus classiques ou de régime
frais, savoureux et équilibrés, 7 jours sur 7
15⁹⁰ € le repas soit 10⁴⁴ € après déduction fiscale

**APPÉTITS®
& ASSOCIÉS**

www.appetits-associes.fr

Pour commander
01 70 611 960
(prix d'un appel local)*

* tarif en vigueur au 01/07/2019

Maître Enora Alix, Commissaire-Preneur,
expertise tous les jours des objets
auprès de Sophie Davant sur France 2
mais aussi à la Galerie Frémeaux & Associés
de Vincennes deux Lundis par mois !

Bijoux, argenterie, tableaux, dessins,
art d'Asie, sculptures, livres, timbres, vins, jouets...

Les estimations sont gratuites et confidentielles.



Les lundis : 3, 17 et 31 mai;
14 et 28 juin 2021

de 9h30 à 17h uniquement sur RdV
Déplacements à domicile pour les inventaires et successions
06 58 37 94 70 - ealix@millon.com

À LA GALERIE FRÉMEAUX & ASSOCIÉS
20, rue Robert Giraudineau - 94300 Vincennes
RER Vincennes / Métro Château de Vincennes

JOURNÉES MILLON D'ESTIMATIONS GRATUITES

Janesich, broche en platine,
cristal de roche, diamants et émail, vers 1930



Découverte à Vincennes,
adjugée 105 000 euros à Drouot le 09/07/20

**FRÉMEAUX
& ASSOCIÉS**

Mieux trier pour une propreté optimisée

Inscrit dans une démarche de développement durable, le tri des déchets s'impose comme un geste citoyen répondant à une logique écologique et économique, que ce soit dans nos poubelles ou dans l'espace public.

Quelques chiffres

9 166 tonnes
d'ordures ménagères et

2 457 tonnes de multi-matériaux (bacs jaunes) ont été collectées à Vincennes en 2020, auxquelles s'ajoutent

217,70 tonnes
d'ordures ménagères et

25,59 tonnes de déchets alimentaires pour les marchés. Les déchets produits par les commerçants représentent quant à eux

1 546 tonnes
d'ordures ménagères et

93 tonnes de multi-matériaux.

483 tonnes d'encombrants,

214 tonnes provenant des corbeilles de rue ainsi que

10 kilos de mégots provenant des cendriers ludiques ont également été collectés. En moyenne,

550 000 sacs
de déchets canins et

46 000 sacs pour les corbeilles de rues sont commandés chaque année par la Ville.

Le saviez-vous ?

Une benne contenant des déchets mal triés peut être refusée et doit alors partir à l'incinération. Les conséquences financières pour la collectivité sont substantielles car le coût de l'incinération est d'environ 100 € par tonne.



Déchets du quotidien, encombrants, emballages, bouteilles et autres mégots... Autant d'objets et produits qui finissent au rebut, non sans avoir préalablement dû faire l'objet d'un tri. Côté collecte, chaque déchet doit être déposé dans le réceptacle approprié (bac gris, jaune ou vert) afin d'assurer une gestion optimisée de la collecte, assurée par le Territoire Paris Est Marne et Bois. En outre, des composteurs, collectifs ou individuels, peuvent être distribués gratuitement aux Vincennois, et de conteneurs accueillent les biodéchets les jours de marché. **Si cette démarche s'applique pour chacun sur son lieu d'habitation, elle s'entend également dans l'espace public**, où la propreté est l'affaire de la Ville. 340 corbeilles sont destinées à recevoir les menus déchets (papier, cannettes...), les déjections canines ou encore les mégots. Elles ne peuvent en aucun cas accueillir les déchets ménagers (sacs de déchets, parapluies...). 35 corbeilles compactrices ont par ailleurs été positionnées sur le territoire communal. Également nommées « Big belly », ces corbeilles intelligentes multiplient la capacité de stockage par six et sont reliées à une plateforme de gestion permettant d'optimiser les tournées de collecte. Il convient néanmoins de respecter la destination des bacs collecteurs, ce qui n'est pas toujours le cas. D'autres incivilités sont encore trop souvent constatées, à l'image des dépôts sauvages qui ont représenté 324,25 tonnes collectées en 2020. Rappelons à ce sujet que le non-respect des règles de collecte expose à une redevance de 100 € pour les sacs-poubelle et à 280 € pour les encombrants et les gravats. ■ MD

UN DOUTE, UNE QUESTION ?

Un numéro de téléphone gratuit est mis à votre disposition 0800 77 00 66 (appel gratuit depuis un poste fixe). Il vous oriente suivant l'objet de votre appel vers le Territoire (pour la collecte et les encombrants) ou la Ville (pour la propreté urbaine).

Intermarché

VINCENNES

Votre centre ville a un remarquable commerce !

+ DE BIO
+ DE CHOIX
UNE ÉQUIPE À
VOTRE SERVICE

2 MAGASINS À
VINCENNES : | 5, RUE DE STRASBOURG
38, RUE DE STRASBOURG

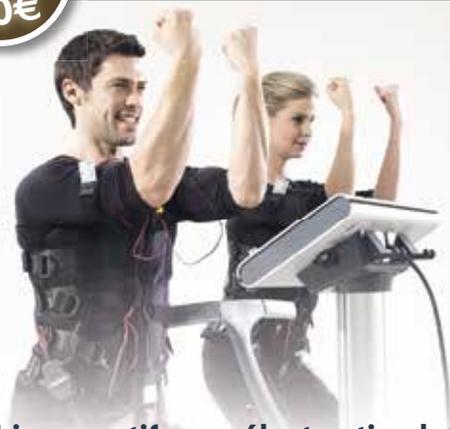
OUVERT 7J/7 COURSE EN LIGNE LIVRAISON

DRIVE.INTERMARCHÉ.COM

OFFRE
SÉANCE
DÉCOUVERTE
30€*

STUDIO FORME

LES TECHNOLOGIES PROFESSIONNELLES POUR VOTRE BIEN-ÊTRE



Coaching sportif avec électrostimulation, Sauna japonais, cryothérapie

Remise en forme, perte de poids, travail musculaire,
détente, silhouette...

- Un coaching personnalisé pour des résultats rapides
- Un espace convivial d'exception
- Des exercices adaptés à vos objectifs

Sur place : tenue, serviette, douche, bouteille d'eau. Pas besoin de sac de sport !

RETROUVEZ-NOUS / À 2 PAS DU CHÂTEAU DE VINCENNES :

01 85 00 08 08 / www.studioforme.fr

16 rue Raymond du Temple - 94300 Vincennes

*Séance découverte remboursée pour l'achat d'un pack ou d'un abonnement. Voir conditions en boutique.

SIGNATURE KRYS

à partir de
19€*
LA MONTURE

krys.com

Modèle porté 49€* avec verres polarisants

* Prix de vente TTC conseillé en magasin. 01/01/2021. Modèle porté : SKJ2126-D 402. Crédit photo : Laurent Humbert, KGS RCS Versailles 421 990 188.

Krys

Vous allez
vous aimer

V.Lafortune Opticiens Krys

85 rue de Fontenay 01 43 28 84 47

Derrière les façades, un habitat dégradé voué à la déconstruction



TRAVAUX

Villa Aubert : les travaux ont débuté

Un nouvel ensemble résidentiel compris entre l'avenue Aubert, la rue Victor-Basch et la rue Massue verra le jour dans le courant du 3^e trimestre 2023, à la place des immeubles dégradés de l'ancienne impasse Lenain (cf. *Vincennes Info* février 2021) : les travaux viennent de débuter.

La Vincem, société d'économie mixte de la Ville de Vincennes, qui porte la réalisation de la Villa Aubert, a mandaté pour mener et encadrer les opérations de déconstruction et de construction la société Eiffage Construction Habitat, qui a pour feuille de route de limiter les impacts sur l'environnement (tri des déchets, réemploi des eaux de lavage des

bennes, suivi mensuel des consommations en énergie) et limiter le rejet de poussières. Après les opérations de nettoyage préalables au démantèlement des édifices (curage, enlèvement des traces de plomb et d'amiante inhérentes à la plupart des bâtiments anciens), la démolition des bâtiments a commencé mi-avril. Particularité du projet : la conservation de certaines façades sur l'avenue Aubert.

Le projet regroupera 155 logements dont 79 en accession à la propriété et 76 logements sociaux — une résidence étudiante de 65 logements, 11 logements sociaux familiaux – un parking résidentiel de 142 places et une crèche. ■

Bon à savoir : les Sapeurs-Pompiers de Paris ont régulièrement besoin pour s'entraîner de bâtiments vides et voués à la destruction. C'est ainsi que la Ville a autorisé les pompiers à procéder à l'organisation d'un exercice en condition réelle au sein de l'immeuble situé 78 avenue Aubert. Les interventions se dérouleront en journée dans la semaine du 3 au 7 mai.

CIRCULATION

Rues limitrophes de Montreuil : les tests repoussés

Nous l'annoncions dans notre édition d'avril : la Ville de Montreuil s'appêtant à revoir son plan de circulation, une phase de test avait été programmée afin de revoir, de manière concertée entre Vincennes et Montreuil, la situation de la rue de la Solidarité et de la rue de l'Union. Côté vincennois, la situation est relativement simple, avec un nombre de voies limité par l'impact potentiel d'une modification de la circulation dans ces rues. La Ville de Montreuil, qui revoit l'ensemble de son plan de circulation dans le secteur, a fait savoir qu'il lui était nécessaire de retarder l'opération de quelques semaines. Impossible donc de procéder aux tests prévus dès ce mois de mai. Les changements de sens devraient être expérimentés à partir de juillet et jusqu'en septembre.

Pour mémoire, depuis de nombreuses années, le trafic de transit qui passe par le quartier de la Solidarité est un sujet de crispation important. À cheval sur deux villes et deux départements, ces rues ne peuvent voir leur configuration évoluer qu'avec l'accord de l'ensemble des acteurs concernés.

Expérimentation jusqu'au 16 mai dans le secteur d'Estienne-d'Orves

La municipalité a programmé pour l'été prochain une opération de rénovation et embellissement des rues situées entre le centre-ville et la place Bérault. Dans la perspective de ce projet d'embellissement, des changements de sens de circulation sont expérimentés. Objectif : éviter que les rues d'Estienne-d'Orves et Jean-Moulin soient des axes de transit, faciliter l'accès aux rues du quartier pour les riverains avec une circulation en boucles, et accroître la sécurité des cheminements dans ce quartier qui compte trois établissements scolaires. Un rendez-vous sera proposé aux riverains ces prochaines semaines pour recueillir leurs retours et présenter les études réalisées.



Nouveau service pour les objets trouvés

Vous pouvez désormais déposer les objets trouvés sur le territoire de la commune au service de la police municipale 5, rue Eugène-Renaud, qui en assure le suivi administratif et procède aux investigations nécessaires pour retrouver le propriétaire de l'objet et le lui restituer. Un justificatif d'identité et de propriété du bien perdu devra être fourni, aucun objet ne pourra être expédié par courrier ou colis. Tous les documents administratifs (carte d'identité, permis de conduire, carte grise...) seront conservés 8 jours avant d'être renvoyés à l'administration émettrice. Par ailleurs les objets seront conservés, selon leurs caractéristiques, au mieux durant 1 mois. Les objets doivent être déposés ou réclamés durant les heures d'ouverture au public du bureau de la police municipale, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h (18 h du mardi au jeudi).

Plus d'infos à retrouver sur vincennes.fr.

Cartographie des travaux prévus en mai

1 RUE MASSUE, PLACE RENON, RUE DES LAITIÈRES, RUE EUGÈNE-BLOT, SQUARE SAINT-LOUIS, AVENUE GEORGES-CLEMENCEAU

Travaux menés par le SEDIF

Jusqu'au 27 août

Rénovation de la canalisation d'eau potable

Stationnement et circulation interdits en fonction de l'avancement des travaux

2 RUE MASSUE DE LA RUE DES LAITIÈRES JUSQU'À LA RUE VICTOR BASCH

Opération menée par la Ville de Vincennes

Jeudi 20 mai

Opération coup de balai.

3 JARDIN DU COUCHANT

Travaux menés par la Ville de Vincennes

Fin mai

Reprise des sols souples suite à dégradation pendant la phase de séchage.

4 RUE DE FONTENAY, DE LA RUE VICTOR BASCH JUSQU'À L'AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

Opération menée par la Ville de Vincennes

Jeudi 6 mai

Opération coup de balai

5 AVENUE FRANKLIN-ROOSEVELT, RUE DES VIGNERONS, RUE DU DONJON

Travaux menés par le SEDIF

Jusqu'au 30 juin

Rénovation de la canalisation d'eau potable

Stationnement et circulation interdits en fonction de l'avancement des travaux.

6 AVENUE DE PARIS

Travaux menés par la Ville de Vincennes

À partir du 17 mai

Reprises ponctuelles du trottoir et pose d'entourages d'arbres suite à la plantation d'arbres par le Département.

7 QUARTIER D'ESTIENNE D'ORVES

Travaux menés par la Ville de Vincennes

Jusqu'à la mi-mai

Tests de modification du plan de circulation : dépose de mobiliers, pose de séparateurs en béton en protection et suppression de stationnement pour permettre la giration des véhicules de moins de 12 tonnes.



8 COURS MARIGNY

Travaux menés par la Ville de Vincennes

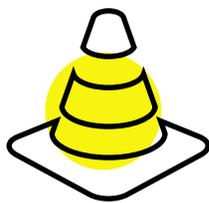
Rénovation des espaces verts (commencés fin avril) : zone de test de placage de gazon, compléments d'arbustes.

9 RUE DE STRASBOURG

Travaux menés par le Territoire Paris-Est Marne & Bois

Jusqu'au 31 août

Réhabilitation du réseau d'assainissement visible rue de Strasbourg et de plusieurs branchements particuliers.
Neutralisation de stationnement pour stockage de matériels rue Charles-Pathé
Neutralisation de la circulation rue de Strasbourg entre l'avenue de la République et la rue Diderot
Neutralisation ponctuelle de la circulation rue de Strasbourg entre la rue Diderot et la rue de la Liberté



Retrouvez chaque mois dans *Vincennes Info* la carte des principales opérations de travaux prévues dans la ville. Vous pouvez aussi consulter cette carte, constamment mise à jour, sur le système d'information géographique de la ville : plan-interactif.vincennes.fr, et dans l'application Vincennes ma rue.



ET À NOTER, PARMIS LES OPÉRATIONS MENÉES SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS CE MOIS-CI :

- 13 Hôtel de ville.**
Chantier de rénovation, façades nord et est.
- 14 Nouveau Centre de commandement unifié de la ligne RER A.** Travaux menés par la RATP.
- 15 Villa Aubert : démolition des anciens bâtiments de l'impasse Lenain, avec conservation de certaines façades de l'avenue Aubert.** Travaux menés par la Vincem.

10 RUE DU LIEUTENANT-QUENNEHEN

Travaux menés par la Ville de Vincennes
En mai

Mise en place de ganivelles pour protéger les jardinières début mai
À partir du 17 mai : création d'un puisard dans la jardinière pour améliorer l'évacuation des eaux de ruissellement, agrandissement de la jardinière à l'angle du boulevard de la Libération
Boulevard de la Libération : suppression d'une entrée charretière, pose de potelets anti-stationnement.

11 CIMETIÈRE ANCIEN ET CIMETIÈRE NOUVEAU ; STADE LÉO-LAGRANGE ; PLATEAU SPORTIF GEORGES-SERRE

Travaux menés par la Ville de Vincennes
Plantation de fleurs annuelles.

12 PLACE JEAN-SPIRE-LEMAÎTRE

Travaux menés par la Ville de Vincennes

En mai

Mise en place des bancs rénovés et réimplantation des fourreaux pour les cimaises d'exposition ; mise en place des ganivelles pour protéger les jardinières début mai.

Par ailleurs, les jardiniers interviennent tout au long du mois dans tous les quartiers pour l'arrachage de massifs de bisannuelles (récupération des bulbes pour la journée du jardinier), la préparation des massifs et la plantation des fleurs annuelles, le griffage, désherbage et nettoyage des massifs arbustifs et de vivaces, la taille des arbustes à floraison printanières et des haies, le suivi des arrosages des arbres nouvellement plantés, l'arrosage des massifs floraux, et la mise en service des balconnières fleuries sur barrières. Mise en place de cendriers ludiques supplémentaires en plusieurs lieux.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Une nouvelle plateforme pour vous exprimer

Vous connaissez déjà son adresse : **jeparticipe.vincennes.fr**. Ce mois-ci, la plateforme participative évolue sous une forme totalement renouvelée et repensée, avec des nouvelles fonctionnalités dont notamment un module de cartographie contributive. Objectif : favoriser toujours davantage l'implication des habitants dans les projets municipaux. « Pour la municipalité, la concertation est une méthode. Cette plateforme a pour vocation d'être un lieu d'échanges et permettra de suivre les projets depuis leur concertation jusqu'à leur réalisation », explique Josy Top, adjointe au maire chargée de la démocratie participative. Le projet qui y retient l'attention est bien sûr actuellement le Plan Vélo. Les Vincennois peuvent venir y enrichir les remarques et suggestions abordées lors des explora-

tions en selle, déambulations et des ateliers de conception. Vous y trouverez également rapidement courant mai le projet des rues participatives initié pour les fêtes des quartiers (lire p.32), ou encore un questionnaire de satisfaction sur les démarches administratives proposé dans le cadre de la Charte Marianne. Plus que jamais à Vincennes, l'important, c'est de participer ! ■

tion en selle, déambulations et des ateliers de conception. Vous y trouverez également rapidement courant mai le projet des rues participatives initié pour les fêtes des quartiers (lire p.32), ou encore un questionnaire de satisfaction sur les démarches administratives proposé dans le cadre de la Charte Marianne. Plus que jamais à Vincennes, l'important, c'est de participer ! ■

Rénovation en vue pour le Centre Pompidou



Équipement majeur de la ville de Vincennes, le centre Georges Pompidou, construit en 1976, intègre de nombreux espaces permettant d'offrir des activités variées à la population vincennoise : salle de spectacle, gymnase et salles de pratique sportive. Il accueille tout au long de l'année de multiples événements : compétitions sportives, colloques, concerts... Après plus de quarante ans de bons et loyaux services, l'équipement accuse cependant une certaine fatigue et porte bien la marque de son époque de construction, à un moment où les pratiques et les normes étaient assez différentes des usages et des exigences d'aujourd'hui. Comme elle s'y

était engagée, la municipalité va mener une opération de restructuration de l'ensemble. Une rénovation ayant vocation à permettre au site de garder sa double vocation culturelle et sportive mais qui va également proposer un espace ouvert et convivial complémentaire. Dans cette optique, un concours de maîtrise d'ouvrage va être lancé. Parallèlement, la Ville va consulter dès ces prochaines semaines les associations utilisatrices tandis qu'une double concertation auprès des Vincennois, sur les abords et sur le lieu lui-même, sera menée à l'approche de l'été. Le début de l'opération de rénovation est prévu pour le 4^e trimestre 2022 au moment de la livraison d'un nouvel équipement sportif communal, sur l'ancien site de la Cité industrielle, permettant le déplacement des activités sportives de Pompidou le temps des travaux. ■ MD

Quelques chiffres

Le centre culturel et sportif Georges-Pompidou, qui enregistre chaque année en temps normal plus de **17 000 entrées**, offre **1 700 m² de surface sportive utiles**. La capacité des tribunes s'élève à **700 places**. Côté culturel, la salle de spectacle compte **500 places**.

3 QUESTIONS À

Sylvain Blanquet, président de l'association Métro aux Rigollots

Nouvelle étape dans le projet de prolongement de la ligne 1 du métro : les Vincennois pourront se prononcer lors d'une enquête publique d'ici la fin de l'année.



À quand remonte le projet ?

« On parle de prolonger le métro aux Rigollots depuis 1936 ! Mais c'est l'association qui a remis le projet au goût du jour. Tout s'est accéléré en 2013 avec la concertation mise en place pour en évaluer l'opportunité. Jamais une concertation en Île-de-France n'avait autant mobilisé : 3 000 personnes ont déposé un avis, la grande majorité pour demander le prolongement du métro. »

Qu'ont à gagner les Vincennois ?

« Une station de métro aux Rigollots permettra aux habitants de Vincennes Est d'accéder plus facilement à Paris et dans un deuxième temps de rejoindre directement Val de Fontenay. Ce sera également un moyen de décharger les lignes de bus 118 et 124. Enfin, ce prolongement donnera la possibilité aux Vincennois d'accéder à la future ligne 15 du métro qui fera le tour de Paris (prévue pour 2030). De Bérault, on pourra se rendre rapidement à Bobigny ou à Créteil, sans passer par Paris. »

Où en-t-on aujourd'hui ?

« On est enfin dans le concret ! Île-de-France Mobilité, l'autorité organisatrice, a validé en fin d'année dernière le schéma de principe du prolongement de la ligne 1. Une enquête publique va être organisée d'ici décembre : chacun pourra se prononcer sur le projet et le faire aboutir ou non à sa déclaration d'utilité publique (DUP). S'il est reconnu d'utilité publique, alors il pourra être financé dans le cadre du Contrat Plan État-Région quinquennal. Le prochain débutera en 2023. C'est donc l'échéance pour nous ! Évidemment, cela ne signifie pas que les travaux débuteront en 2023. Il y aura encore des phases d'étude pour parvenir aux plans définitifs. Nous espérons l'arrivée du métro aux Rigollots à l'horizon 2030-2035. »

Le site de l'association : <https://metroauxrigollots.fr>

■ CB-LM



© Brooklyn Studio

INITIATIVE

Des activités gratuites pour les jeunes Vincennois

Durant les vacances de printemps, la Ville a pris deux initiatives inédites visant à proposer des solutions nouvelles et répondre aux attentes des Vincennois dans un contexte sanitaire particulier. À partir du 12 avril, des ateliers gratuits ont été mis en place à destination des élèves du CP au CM2, à raison de deux créneaux de 2 h par semaine, au sein des écoles de l'Ouest, Franklin-Roosevelt, Jean-Monnet et Est-Libération. Des groupes de 5 enfants maximum, encadrés par des animateurs de la Ville, ont ainsi pu prendre part à des jeux de ballon, hockey, parcours de motricité, courses... « *La vocation de ce dispositif était de permettre à ceux qui en ont le plus besoin de continuer à pratiquer des activités et ne pas rester isolés tandis que les accueils de loisirs sont fermés. Ces plages ont également permis aux parents en télétravail de trouver une solution passagère à leurs besoins* », note Charlotte Libert-Albanel.

Outre ces ateliers, les cours des écoles du Sud et Est Passeleu ont été transformés en « squares éphémères » de 10 h à 18 h. Accompagnés d'un majeur, les mineurs ont ainsi pu bénéficier en libre accès et dans le respect des règles sanitaires en vigueur d'un mur d'escalade, de paniers de basket, de tables de tennis de table ou de teqball, d'un minigolf, ou encore d'un jeu d'échecs géant. Une initiative ludique ayant également pour objectif d'éviter la concentration de publics dans les parcs et jardins de la commune. Venue profiter de cet espace temporaire en compagnie de Jules, son petit-fils, Françoise a tenu à saluer cette initiative, estimant qu'il s'agit « *d'un service de proximité complémentaire particulièrement appréciable offert aux Vincennois* ». À noter enfin que pendant cette période, le centre de loisirs Vernaudon a pour sa part assuré l'accueil des enfants de soignants. **MD**



© Brooklyn Studio



© William Adam

Vincennes vient de lancer en partenariat avec la CCI son 2^e fonds de soutien aux commerçants, à hauteur de 300.000 €.

3 QUESTIONS À

Gérard Delmas, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne

En quoi le dispositif d'aide mis en place par Vincennes pour aider ses entreprises est-il innovant ?

G.D : *Entre le premier fonds alloué fin 2020 et celui mis en place en avril dernier, Vincennes aura débloqué 800 000 euros pour accompagner son tissu économique local. Un plan d'envergure dont la réussite aura surtout reposé sur le travail collégial entre la ville de Vincennes, le territoire Paris Est Marne et Bois et la CCI et qui a permis de débloquer cette aide importante, très vite et de manière ciblée.*

Ce fonds de soutien est-il aussi un geste fort de la part d'une collectivité envers ses entreprises ?

G.D : *On le sait, le premier fonds de soutien a permis d'aider 124 entreprises, soit plus de 300 salariés. Avec cette aide, Vincennes a témoigné de sa volonté d'être là pour ses entreprises, maintenant et demain. Se sentir entendu, écouté et reconnu en ces temps très difficiles, c'est fort et symbolique et cela témoigne d'un réel courage politique. Un geste si exemplaire qu'aujourd'hui il sert même de modèle pour d'autres villes comme Charenton ou Saint-Mandé.*

Comment la CCI accompagne-t-elle les entreprises en difficulté ? Et quels conseils leur prodiguer ?

G.D : *Nous avons une task force de 50 personnes à l'écoute des chefs d'entreprise. La CCI a aussi mis en place le programme Reboost. L'idée étant d'aider les entreprises à se positionner déjà dans l'après-crise pour profiter au mieux de la reprise, sachant que sont annoncés 5 % de croissance à la sortie de crise. Digital, télétravail, nouveaux métiers, la crise a fait émerger de nouveaux sujets sur lesquels les entreprises doivent déjà se positionner et nous sommes là pour les conseiller.* **MH**

Plus d'informations sur :

www.entreprises.cci-paris-idf.fr /
01 55 65 44 44

Fonds de soutien : formulaire sur vincennes.fr



© Hugo Lebrun

La place Jean-Spire-Lemaître se végétalise

ENVIRONNEMENT Le vendredi 2 avril, plusieurs arbres ont été plantés place Jean-Spire-Lemaître. Une opération à laquelle ont été associés les enfants du groupe scolaire Jean-Monnet.

Une plantation riche en symboles

Arbre emblématique de Vincennes, un chêne sessile a été planté place Jean-Spire-Lemaître, parrainé par le club Soroptimist de Paris-Est-Vincennes. « Cette action s'inscrit dans la célébration du centenaire de notre ONG et dans notre engagement environnemental. Et dans notre emblème, les femmes sont entourées de feuilles de chêne ! » précise Sophie Khalifa, sa présidente.

Si certains peuvent être surpris par l'aspect de ce chêne, sachez qu'il est simplement marcescent : il conserve ses feuilles d'automne jusqu'à mars et dès les premiers bourgeons, celles-ci tombent pour faire de l'humus au pied de l'arbre ! Outre ce chêne, la place compte aussi désormais un chêne vert, un noisetier, un saule, un tilleul, un Arbre de Judée et un amelanchier du

Canada. « L'idée est d'avoir une place moins minéralisée, de diminuer les îlots de chaleur et de ramener de la biodiversité en ville. Cela s'inscrit dans un plan global de végétalisation de la ville, avec le réaménagement du cours Marigny, de la rue-jardin du Lieutenant Quennehen ou le jardin de Cœur de ville », souligne Robin Louvigné, Adjoint au maire chargé du Cadre de vie, des Mobilités et de la Propreté.

Enfin, dernier symbole de cette opération de végétalisation : les enfants. « Ce sont les citoyens de demain. L'éducation au développement durable est essentielle. Nous allons d'ailleurs faire participer prochainement les enfants du groupe scolaire de l'Est au projet de cours-îlots », conclut Odile Séguret, Adjointe au maire chargée de l'Enfance et du Développement économique et de l'Emploi. ■ MH



© Hugo Lebrun

Place Carnot : travaux de désimperméabilisation

Toujours dans la volonté d'apporter de la fraîcheur, de la biodiversité au sein de la ville en favorisant le verdissement des lieux de vies, des travaux ont été menés place Carnot. 455 m² d'enrobé ont été remplacés par du sol stabilisé afin de désimperméabiliser les sols et de permettre aux arbres de s'épanouir davantage en les aidant à mieux s'alimenter en eau.



© Brooklyn Studio

Travaux de réfection au jardin du Couchant

Sur le jardin du Couchant, qui faisait l'objet ces dernières semaines de travaux de réfection, les espaces de jeux ont rouvert ; mais attention : certains ont été dégradés par des utilisateurs peu scrupuleux pendant le chantier, et nécessitent à nouveau une remise en état, programmée fin mai.



© Thierry Guillaume

Le cours Marigny s'embellit

Avec l'arrivée du printemps, plusieurs interventions sont prévues cours Marigny. Ainsi, afin d'améliorer la couverture herbeuse de certaines parcelles, un test est réalisé avec du gazon de placage ; pour son enracinement, il est évidemment nécessaire de respecter avec civisme les zones concernées et de ne pas les piétiner. Par ailleurs, certains espaces font l'objet d'une transformation en massifs arbustifs fleuris, et des replantations de fleurs ont également été programmées.

à revoir en vidéo sur youtube : [Vincennesmville](#)

DÉCOUVERTE

Et si on visitait Vincennes autrement ?

Que vous soyez Vincennois de longue date, nouvel arrivant ou visiteur de passage, la Ville vous réserve encore des surprises. Des petites rues qui cachent des pépites architecturales, des jardins uniques qui abritent des curiosités remarquables ou encore des balades qui rafraîchissent autant le corps que l'esprit... Et se dire que malgré le contexte sanitaire, tout ça est possible, voilà qui rend la découverte encore plus attractive !

Soyez libre de (re)découvrir votre ville

L'équipe de l'Office de tourisme de Vincennes a choisi de mettre à disposition des visiteurs des parcours libres, qui sortent parfois des sentiers battus. L'intérêt aussi étant de pouvoir faire ces ba-



© Brooklyn Studio

Des ressources pour vous ressourcer !

Sept parcours urbains du patrimoine (à télécharger sur vincennes-tourisme.fr)

Le Bois de Vincennes en 15 étapes (à télécharger sur vincennes-tourisme.fr en plus du Topoguide du bois disponible à la vente à l'accueil de l'OT)

Le jeu de piste autour de Vincennes, proposé par le Comité Régional du Tourisme Île-de-France et accessible depuis l'application « Paris Région Aventures », à télécharger sur Google Play ou Apple Store

Plus d'informations auprès de l'Office de tourisme, 28 avenue de Paris - Tél. : 01 48 08 13 00 - Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30 (17 h 30 d'octobre à mars).



© Brooklyn Studio

lades malgré les restrictions imposées par le contexte sanitaire. Le principe : on télécharge l'application Izi.Travel et on choisit l'un des parcours libres proposés pour la ville de Vincennes. Au choix : la découverte de l'architecture (audio-guidée), une balade street-art en cœur de ville, les panneaux historiques emblématiques du patrimoine vincennois (13 panneaux ont été renouvelés en 2019, avec le soutien de la Région Île-de-France avec l'objectif de présenter les atouts d'une ville labellisée « Ville d'Art et d'Histoire », du cimetière ancien à l'église Saint-Louis)... Nouveauté cette année : un parcours libre conçu conjointement par l'Office de tourisme et le service Archives et Patrimoine de la Ville, sur le thème de l'art nouveau et recensant une vingtaine de points d'intérêt. L'occasion pour vous d'une immersion dans le quartier des Vignerons, rue Louis-Besquel, où l'architecte Georges Malo a laissé des empreintes fortes, avenue des Minimes et notamment au 58, la résidence personnelle de l'architecte Victor Francione ou dans le quartier du centre-ville, notamment, au 13 rue Eugénie Gérard pour apprécier sur la façade de cette maison un magnifique singe en mosaïque bleue dessiné par l'architecte Louis Sorel.

Concrétisez vos envies de nature

Téléchargez l'application IGN Rando et c'est parti pour une balade nature à pied ou à vélo. Au programme : le tour du Bois et des quatre lacs, le parcours artistique dans le Bois de Vincennes pour découvrir des œuvres d'art sculptées dans des troncs

Bon à savoir

Les visites guidées de l'Office de tourisme restent d'actualité mais en jauge réduite (5 personnes + 1 guide-conférencier). Elles se font sur réservation et sont donc rapidement complètes. D'où l'intérêt de pouvoir faire librement d'autres visites de la ville et des alentours !

d'arbres et réalisées pour la plupart par Stéphane Beau et Julien Signolet, le parcours du Château pour rejoindre l'entrée de la Coulée Verte dans le 12^e arrondissement de Paris et jalonné de points d'intérêt comme l'avenue des Minimes, l'hôpital Bégin ou l'église de Saint-Mandé. L'Office de tourisme travaille sur d'autres circuits, notamment pour aller vers les Bords de Marne depuis Vincennes, qui devraient être disponibles pour l'été. ■ MH



© Brooklyn Studio

Budget 2021 : des finances solides pour un avenir serein

BILAN Le 14 avril dernier, le budget 2021 a été adopté par le Conseil municipal.

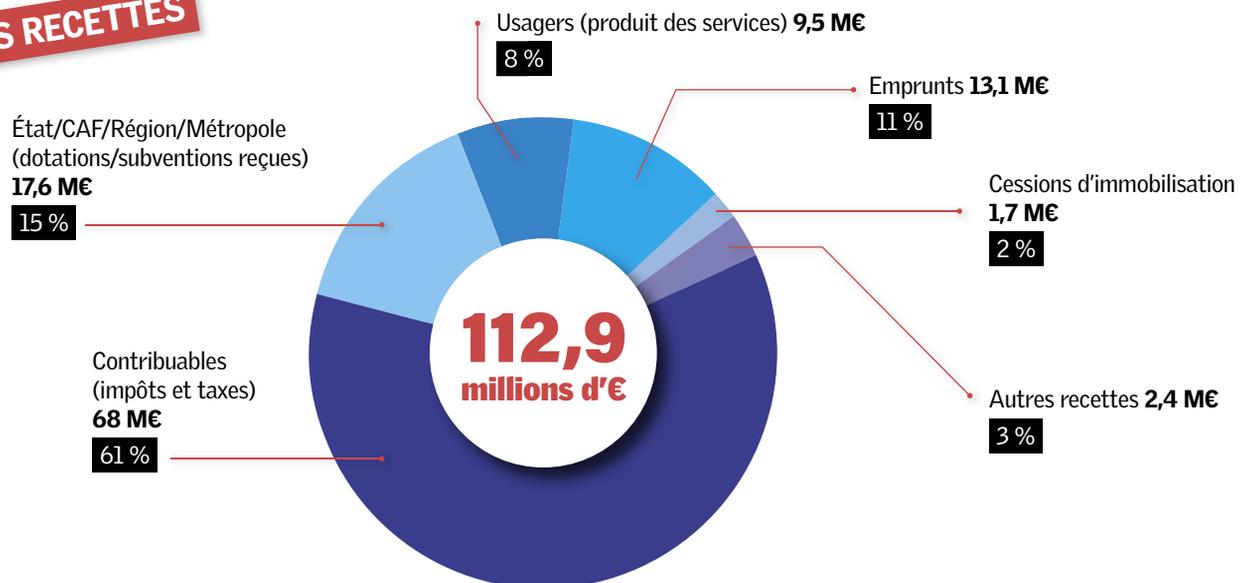
Un budget qui, bien qu'impacté par la crise sanitaire et des évolutions fiscales, demeure sain et permet à la Ville de se projeter avec confiance vers l'avenir. Décryptage.

Alors qu'au moment de boucler le budget 2021 l'incertitude règne encore sur la date de sortie de la crise sanitaire, l'équipe municipale est résolument tournée vers le futur de la Ville : grâce à des finances solides et un budget raisonné depuis de nombreuses années, Vincennes a les moyens de continuer à avancer. « *Ce contexte confirme, s'il le fallait, la nécessité d'une gestion saine et rigoureuse des finances locales, souligne Charlotte Libert-Albanel, maire de Vincennes, ainsi que notre capacité à savoir répondre aux situations exceptionnelles sans pour autant s'empêcher de se projeter dans l'avenir.* » Tout en poursuivant son effort de solidarité avec les entreprises et commerçants vincennois (lire p.22), l'équipe municipale a fait le choix de continuer à investir : amélioration du cadre de vie, modernisation des équipements publics, environnement et préparation aux changements climatiques, mais aussi la sérénité et la sécurité des habitants au quo-

tidien font partie des axes essentiels. Malgré l'évolution fiscale en cours du fait de la suppression de la taxe d'habitation (voir encadré) et du transfert de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères au Territoire Paris-Est-Marne et Bois, le budget 2021 limite le recours à l'emprunt. Il pérennise également une politique fiscale juste et solidaire et la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Avec confiance, ce nouveau budget prépare une ville dynamique et durable. « *Et quand les contraintes sanitaires seront levées, explique Charlotte Libert-Albanel, la Ville privilégiera la programmation d'actions en faveur du renforcement du lien social à travers les nombreux événements qu'elle organise chaque année pour rassembler les Vincennes et les Vincennes autour de rendez-vous culturels et sportifs notamment, qui font de Vincennes un ville attractive et dynamique.* » Car l'établissement d'un budget municipal se doit d'être avant tout la promesse d'un bien-vivre ensemble ! ■



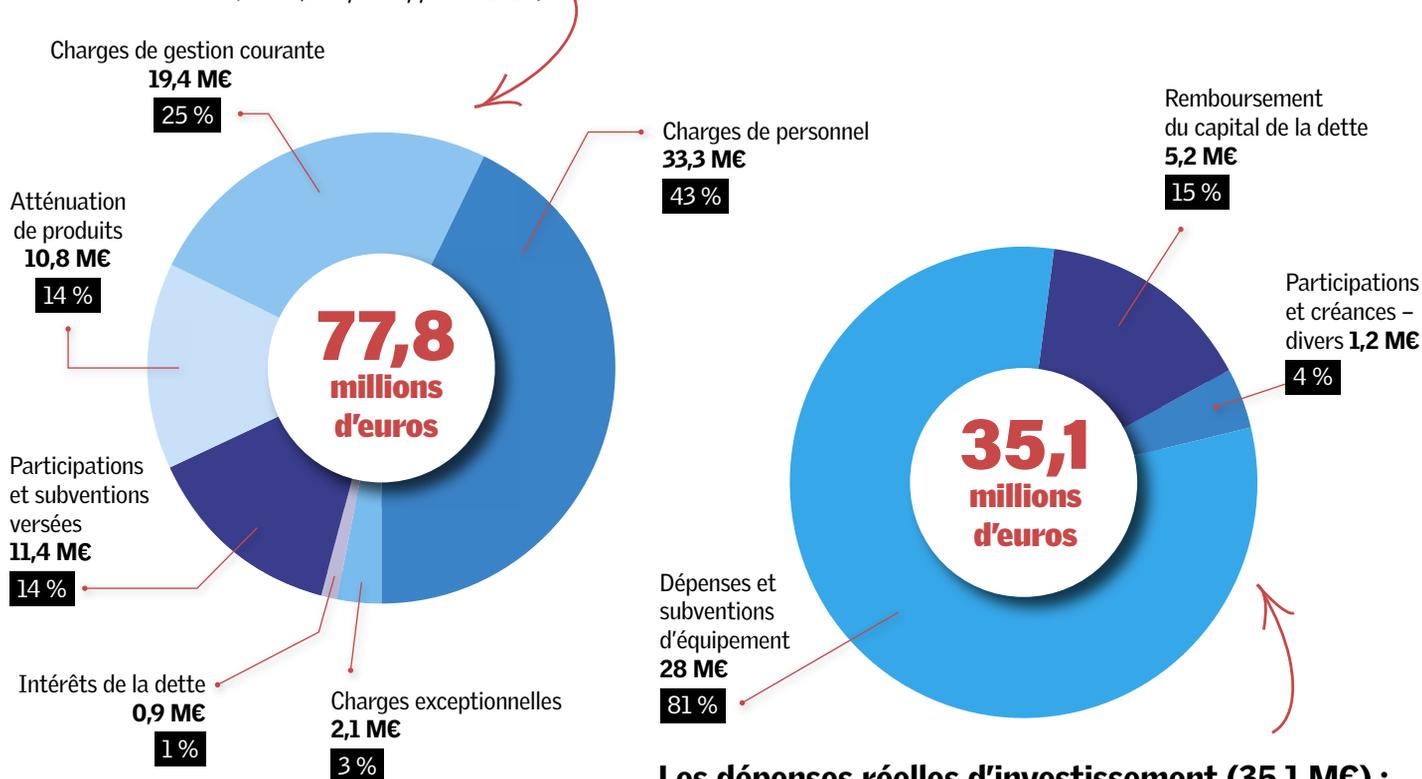
LES RECETTES



Recettes réelles de fonctionnement (86,5 M€) et d'investissement (26,4 M€)
(répartition hors financement infra-annuel)

Les dépenses réelles de fonctionnement (77,8 M€)

(soit -5,1 % par rapport à 2020)



Les dépenses réelles d'investissement (35,1 M€) :

(répartition hors refinancement infra-annuel)

Un endettement sain, court et diversifié

L'enjeu de la dette est essentiel pour une ville, car elle est le gage de finances sûres et de possibilités d'investissement importantes. Vincennes fait montre en la matière d'une très bonne santé financière.

À travers la maîtrise de sa dette, la Ville de Vincennes prouve sa bonne gestion depuis plusieurs années, mais aussi sa projection dans les investissements à venir, pour l'amélioration continue des services et structures proposés aux habitants. En effet, 100 % de l'encours de la dette vincennoise est classé A1 selon la grille de classification Gissler (in-

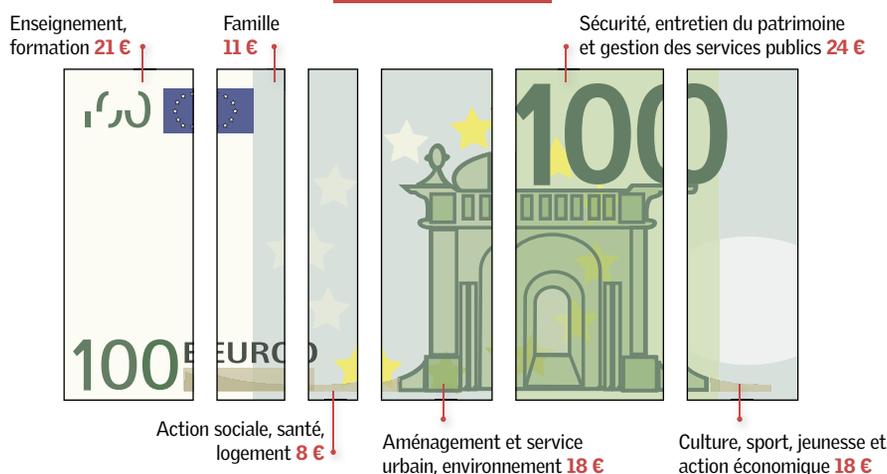
troducte par la Charte de bonne conduite signée en 2019 entre les établissements bancaires et les collectivités locales).

Vincennes présente donc un profil d'endettement très peu risqué, avec un encours moyen de dette par habitant inférieur aux collectivités de même strate (1 240 € contre 1 410 €). Ce notamment grâce à des emprunts variés majoritairement à taux fixes et donc peu sensibles aux variations des marchés financiers. D'ailleurs, cette gestion active de la dette conduit à une nouvelle baisse du taux moyen qui s'établit à 1,80 % contre 2,17 % l'année passée.

Autant d'indicateurs très positifs quant à la stabilité et la sécurité financière de la Ville, gages de ses possibilités d'investissements pour la qualité de vie des habitants sur le long terme. ■ CB & LM

Dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement

Sur 100 € dépensés





Crise sanitaire : un impact important, une solidarité renouvelée

La crise de la Covid-19 influe sur les finances de la Ville. Du fait de recettes non perçues mais aussi parce que Vincennes a choisi de se montrer solidaire des professionnels qui subissent de plein fouet cette situation qui dure.

Dès le début de la crise sanitaire, et comme peu de villes l'ont fait autour d'elle (hormis Charenton-le-Pont), Vincennes a abondé un fonds de solidarité dédié aux commerçants et entreprises vincennois impactés. À hauteur de 500 000 euros en 2020, et après avoir soutenu plus de 120 commer-

çants et artisans, ce fonds est reconduit pour 300 000 euros en 2021. « Nous mesurons aujourd'hui les effets économiques et sociaux de cette crise sanitaire qui appellent un effort de soutien et de relance de la part d'acteurs institutionnels, au premier rang desquels l'État mais aussi les collectivités locales », souligne Charlotte Libert-Albanel.

Les dépenses supplémentaires liées à la crise, mais surtout les pertes de recettes liées à la fermeture d'établissements (crèches, écoles, restauration scolaire, conservatoire...) ont impacté les finances vincennoises à hauteur de 2 M€. En effet, les salaires des personnels mais aussi les frais de fonctionnement ont continué à être versés. Le soutien aux familles en difficulté par une aide alimentaire pour les enfants a été mis en place, une distribution de tablettes aux enfants des familles aux QF les moins élevés a été effectuée, des remboursements et des remises ont été attribués, et



**1 million
D'EUROS**

C'est la somme dégagée par la Ville pour venir en aide aux entreprises locales : fonds de soutien, exonération de droits de voirie...

des exonérations, par exemple les droits de voirie pour les terrasses des cafetiers et restaurateurs, ont été octroyées.

Ces arbitrages budgétaires importants ont été effectués avec rigueur, et préservent la capacité d'épargne et d'investissement de la ville. Nécessaires, ils ont permis, et vont continuer de favoriser, la pérennité de la vie locale et économique vincennoise. ■



© Thierry Guillaume



© Brooklyn Studio

ZOOM SUR...**L'autofinancement : un levier positif**

Il est essentiel qu'une ville puisse investir pour assurer l'avenir de ses infrastructures et donc le bien-vivre de ses habitants. À Vincennes, préserver les capacités d'autofinancement est l'une des priorités : c'est l'assurance de pouvoir dégager des ressources propres pour financer les projets futurs et de limiter les recours à l'emprunt dans les dépenses d'investissement. Le niveau d'autofinancement est en hausse cette année (15,7 %, soit + 1,2 M€), suite à la légère diminution des dépenses de fonctionnement et à l'augmentation des recettes de fonctionnement (hors effet de la suppression de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères - TEOM). Cet autofinancement, qui se hisse donc à un niveau conséquent, 8,6 M€, constitue un véritable gage de sérénité pour les choix à venir.

Le budget en clair

Comme toutes les collectivités locales, Vincennes doit obéir à la règle d'équilibre du budget : les dépenses doivent être complètement couvertes par les recettes. Le budget est voté pour une année civile avant le 15 avril. Cette année, le Conseil municipal l'a entériné le 14 avril. Zoom sur les principales dépenses et recettes.

Les dépenses municipales se répartissent en deux catégories : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. Le fonctionnement recouvre ce qui est du domaine de l'entretien des rues, des espaces verts, des équipements sportifs, mais aussi la rémunération du personnel communal. Tout ce qui fait le quotidien d'une ville. L'investissement inclut les nouveaux projets d'aménagement urbain, l'amélioration du cadre de vie ou encore la

modernisation des équipements publics. En parallèle, la Ville perçoit des recettes de fonctionnement, au titre desquelles les impôts locaux directs (modifiés cette année, voir encadré) et indirects, des dotations et subventions reçues, des droits d'entrée ou d'utilisation des services publics ainsi que des cessions immobilières et le produit de l'emprunt.

Les dépenses (- 5,1 %) et les recettes (- 3,5 %) de fonctionnement diminuent

cette année de façon presque égale, essentiellement du fait du transfert de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) au Territoire qui fait disparaître du budget la recette et la dépense qui lui étaient liées. Et si l'on enlève cet impact, qui modifie artificiellement cet équilibre budgétaire, les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 0,9 % et les dépenses réelles de fonctionnement diminuent elles de 0,3 %. ■ **CB/LM**



© Thibault Plaire

IMPÔTS LOCAUX

Stabilité pour le contribuable dans un environnement mouvant pour les communes

Du fait de la suppression de la taxe d'habitation, les communes sont soumises à des changements importants en matière de fiscalité ; dans ce contexte complexe, la Ville maintient une politique fiscale équitable et modérée. Explication.

Depuis plusieurs années, la Ville mène une politique fiscale maîtrisée afin de conserver une pression fiscale moins forte sur les ménages vincennois qu'au niveau national. À partir de l'année 2021, alors que la taxe d'habitation constituait une part majoritaire du produit fiscal de la Ville, elle ne sera plus du tout perçue par la municipalité. C'est en effet l'État qui recevra désormais le produit de la taxe d'habitation versée par les contribuables qui y sont encore soumis, jusqu'à l'exonération totale pour tous à compter de 2023.

En contrepartie, la Ville récupère la part départementale de la taxe foncière, qui ne compense pas entièrement la perte liée à la suppression de la taxe d'habitation. Le solde est compensé pour l'heure par l'application par l'État d'un coefficient correcteur. « La pression fiscale est donc stable à Vincennes en 2021, et même si la taxe d'habitation disparaît pour la Ville, sa compensation par la taxe foncière sur le bâti départemental augmentée de cette "compensation" complémentaire de l'État donne un résultat neutre pour le contribuable vincennois », détaille Pierre Girard, conseiller municipal délégué chargé des finances.

Cependant, cette modification a deux impacts pour les villes comme Vincennes et leurs habitants : la perte potentielle d'autonomie des villes dans leurs choix budgétaires, et la perte du lien direct avec l'habitant-contribuable – désormais réduit aux seuls propriétaires, qui n'habitent pas toujours la ville. En effet, « avec la taxe d'habitation, une attache claire existait entre contribution fiscale et prestations financées par le budget de la Ville, rappelle Charlotte Libert-Albanel. La fixation de son niveau de recettes fiscales permettait en outre à la Ville d'organiser ses recettes et donc ses dépenses. Désormais, elle n'a plus la maî-



© Brooklyn Studio

trise de ses recettes et encore moins sur le temps long, puisque nous ne disposons, à ce jour, d'aucun élément en faveur d'une pérennisation de la compensation par l'État ».

Taxe foncière

Conséquence de la réforme, le taux de référence communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties devient l'addition du **taux communal appliqué en 2020, inchangé**, soit 20,43 %, et du taux départemental, 13,75 %. Résultat : il passe à 34,18 %, sans aucun impact sur le contribuable.

Taxe d'habitation

À compter de 2021, pour les 20 % de foyers français restant assujettis, une diminution progressive de la taxe d'habi-

tation sur la résidence principale (- 30 % cette année) s'appliquera jusqu'à sa suppression définitive en 2023.

Seuils de revenu fiscal de référence pour 2020 :

Célibataire	27 761 €
Couple sans enfant	44 212 €
Couple avec 1 enfant	50 382 €
Couple avec 2 enfants	56 551 €

La Ville conserve le produit de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui progresse simplement au regard de la revalorisation forfaitaire de 0,2 % en 2021 calculée à partir d'une inflation quasi inexistante à la fin de l'année 2020. ■ CB/LM

FOCUS

Les principaux investissements votés en 2021

Durable, inclusive, sûre, innovante... Vincennes investit pour préserver son patrimoine, se projeter au plus près des besoins à venir et agir pour et avec les habitants. Cette année, la Ville consacre 28 M€ aux dépenses et subventions d'équipement. Des postes de dépenses essentiels sur lesquels il n'est pas question de transiger. « *Ce nouveau budget permet la mise en œuvre de plusieurs projets d'investissement pour faire de Vincennes une ville encore plus inclusive (accessibilité handicapés, logement social...), plus sûre et plus orientée vers le développement durable* », insiste Pierre Girard, conseiller municipal délégué chargé des finances.

Vincennes toujours plus durable

- La **réalisation d'espaces apaisés** est programmée rue d'Estienne d'Orves et alentour (1,1 M€), ainsi que l'étude sur l'évolution des travaux de la rue des Laitières (130 K€).
- La rénovation de la piste cyclable Avenue Aubert (220 K€) sera poursuivie.
- Les **travaux de végétalisation et désimperméabilisation** se poursuivent : place Jean-Spire-Lemaître, place Carnot, allées du cimetière ancien...
- La **modernisation de l'éclairage public** (494 K€) se poursuit dans la continuité du programme de remplacement de points lumineux et via la mise en conformité des armoires électriques.



© Brooklyn Studio

- De nouvelles **caméras de vidéoprotection** seront installées. 270 K€ sont prévus à cet effet.
- Un programme de mise en conformité des **systèmes de sécurité incendie** est lancé en 2021 pour 115 K€, à l'espace Daniel Sorano, Cœur de ville et l'élémentaire Est.

Et aussi...

Divers travaux sont également prévus dans les **écoles maternelles et élémentaires** (805 K€), les **crèches municipales** (242 K€), dans les bâtiments administratifs (957 K€) et les **équipements sportifs** (269 K€), ainsi qu'à l'espace Daniel Sorano (106 K€). Une provision de 1 M€ est inscrite pour faire face à d'éventuelles opportunités d'acquisition de biens immobiliers destinés à la revente à des **bailleurs sociaux** ainsi que des aides au ravalement (155 K€). Une contribution en investissement de 335 K€ est versée comme chaque année au concessionnaire du parking de Cœur de ville.

La part investissement du contingent incendie auprès des Sapeurs-Pompiers de Paris représente 320 K€. La part investissement de la participation au budget annexe du Dôme s'élève à 915 K€.

L'avenir en ligne de mire

- En vue de la construction du lycée intercommunal par la Région, la **dépollution du terrain de la cité industrielle** est inscrite à ce budget (6 M€).
- Le lancement des **travaux de construction du gymnase** jouxtant le futur lycée intercommunal (1,6 M€) est programmé.
- La **réfection du centre de vacances Habère-Poche** se poursuit (764 K€).
- Première phase de la réhabilitation des **tribunes de rugby** du Parc municipal des Sports avec le lancement des études préliminaires (400 K€).
- **Études préliminaires également en vue de la réhabilitation du Centre culturel et sportif Georges Pompidou** (370 K€).

Et aussi...

Le déploiement d'un **Réseau téléphonique et informatique Très Haut Débit** (THD) est prévu dans les bâtiments publics (250 K€).

La solidarité, une priorité

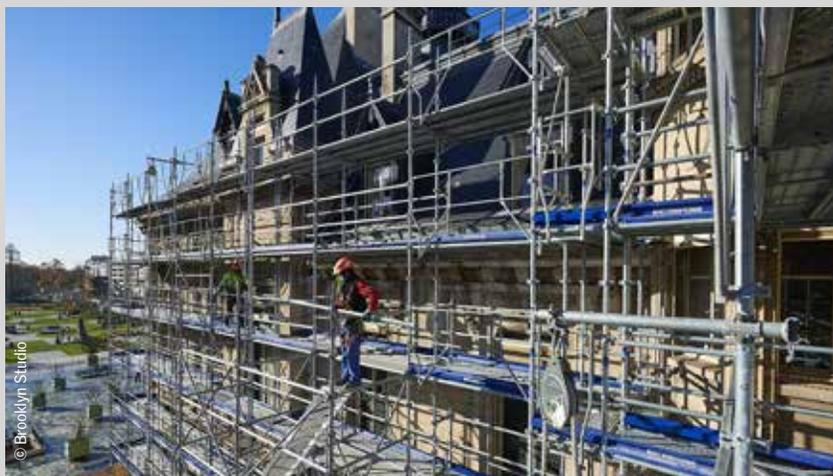
- Le **Plan handicap** se poursuit avec la mise en accessibilité des espaces urbains et des bâtiments publics continue (520 K€).

Et aussi...

Surcharges foncières versées aux bailleurs pour la réalisation de logements sociaux (3,3 M€).

Le patrimoine au cœur de la Ville

- **L'Hôtel de Ville** sera comme neuf à l'issue des travaux de rénovation des façades et des châssis extérieurs, dont la 1^{re} tranche se poursuit en 2021 (1,3 M€).
- La rénovation intérieure de **l'église Notre-Dame** se termine (280 K€).
- Seconde partie des travaux de **ravalement des façades des écoles élémentaires Est** (225 K€). La rénovation des chaudières la maternelle Vernaudon et l'Hôtel de Ville sont aussi programmées (242 K€).



© Brooklyn Studio

Le syndrome de Pénélope

Faire et défaire, c'est toujours travailler. C'est sans doute avec cette idée en tête que les jardiniers, ouvriers de la voirie et autres travailleurs au service de notre cadre de vie embauchent chaque matin. Car ils savent qu'à l'instar d'Ulysse, le civisme est parti en goguette pour une odyssée lointaine qui l'a cruellement éloigné de nos rivages vincennois.

Le présent canard l'écrivait il y a quelques semaines, le jardin Cœur de ville se refait une beauté, pour tenir compte des mésusages indisciplinés dont il est l'objet. Lasse de voir les arbustes cassés et les tuyaux tirés par des passages intempestifs d'une allée à l'autre, la municipalité y a réinventé circulations et aménagement, puisque nombre d'ascendants semblent incapables de morigéner leur progéniture. Tandis que ces opérations progressaient, que constata-t-on ? Les jeunes



arbustes de la zone plantée l'an dernier pliaient sous les assauts. Branches cassées, plates-bandes piétinées... Un avant-goût sans doute de ce qui attend les plants de cette année quand les barrières en seront ôtées.



four de l'avenue de la République et de la rue de Montreuil, deux jeunes arbres devront être abattus et remplacés, victime d'un écorçage volontaire, sans doute par chien interposé. Pire, leur voisin, un prunus planté il y a un an a été, en pleine floraison, épluché lui aussi à la base sur 1 mètre de hauteur. On peut s'attendre à une mort prochaine : décidément, on n'arrête pas le progrès de l'idiotie.

Quant au jardin du Couchant, dont la réfection était attendue par ses aficionados, on n'en finit plus d'y poser panonceaux et rubalise. Après le piétinement intempestif des sous-couches de sols amortissants, les couches de finition, malgré les palissades et la présence dans le secteur d'un gardien, devront être refaites : qui s'est éparpillé sur les surfaces en cours de séchage voire

en cours de réalisation ? des Béotiens en pleine croissance ? Mieux : des parents accompagnés d'enfants...

Ce sont là quelques exemples parmi tant d'autres. Et que dire des six-clopes qui s'égaillent au pied de nos corbeilles, de Charybe et Scylla, deux dépôts sauvages dont la taille effraie jusqu'aux cantonniers, de nos congénères transformés en cochons par leur incivisme mieux encore que par Circé, ou de la cire dont les plus mal embouchés se sont garni les esgourdes afin d'échapper aux sirènes de la maréchaussée ?

Allez... si nous étions tous un peu plus à cheval sur les principes, sans doute la guerre du tri n'aurait-elle pas eu lieu... et Pénélope n'œuvrerait-elle qu'à faire prospérer le plus beau des jardins, au lieu de tisser les fils de cette chronique... ■



LE PIÉTON DE
VINCENNES

NOUVEAU À...

VINCENNES

Ils ont choisi de s'installer à Vincennes.



1 **MADemoiselle AMANDE**
VRAC ET CUISINE

Des produits d'entretien naturels pour la maison, des cosmétiques solides ou rechargeables, des produits d'hygiène et des accessoires... Au 1^{er} étage du 38, rue de Montreuil, vous retrouverez tout le nécessaire pour vous mettre ou continuer votre engagement Zéro Déchet ! Parce que chaque geste compte, pensez à venir avec vos contenants !

38, rue de Montreuil
09 81 88 96 18
www.epicery.com/epiceries/mademoiselle-amande

Semaine de la presse au collège Françoise Giroud



Jean-Philippe Leclaire, directeur-adjoint de la rédaction du journal *L'Équipe*, et Haron Tanzit, journaliste à France 3.

La 32^e Semaine de la presse et des médias dans l'École, organisée par le CLEMI, a eu lieu du 22 au 27 mars. À cette occasion les élèves de 5^e B ont eu l'opportunité d'interroger des professionnels du journalisme au collège. Curieux et enthousiastes, les élèves ont longuement interviewé les journalistes sur leur parcours, leur engagement, la déontologie, la liberté d'expression... Nul doute que ces rencontres permettent aux élèves de mieux appréhender le fonctionnement du monde médiatique et les proces-



sus de construction de l'information... Comprendre le monde qui les entoure, d'autant qu'ils doivent plus que jamais apprendre à s'informer en exerçant leur esprit critique. Ce nouveau thème de la SPME « S'informer pour comprendre le monde » aura permis à nos jeunes citoyens de réaliser à quel point il est nécessaire de trouver des repères dans la masse des informations factuelles et des images télévisuelles auxquelles nous sommes quotidiennement exposés. ■



2 QUADRO

Spécialiste du sur-mesure depuis plus de trente ans, Quadro vous accompagne dans votre projet d'aménagement simple ou sophistiqué, original ou tendance. Grâce à son expertise et à son réseau, Quadro rendra possible toutes vos demandes en alliant ultra-personnalisation, esthétique, fonctionnalité et ergonomie. Réalisez votre projet sans contrainte et sans limite de la conception aux finitions pour toute la maison. N'hésitez pas à demander votre étude de projet gratuite.

41, avenue de Paris
01 85 16 03 67
www.quadro.fr



3 LA GOURMANDISE DE VINCENNES

Votre boulangerie de quartier, 1, rue Defrance, change de propriétaire. Retrouvez-y une offre de boulangerie-pâtisserie traditionnelle !

1, rue Defrance

Vincennes : Ville amie des enfants 2020-2026



L'UNICEF a renouvelé en mars dernier à Vincennes le titre de Ville amie des enfants. Ce label récompense les villes qui assurent le bien-être de chaque enfant à travers une dynamique publique locale favorisant et accompagnant son épanouissement, son respect et son individualité ; affirme sa volonté de lutter contre l'exclusion, contre toute forme de discrimination et d'agir en faveur de l'équité ; permet et propose un parcours éducatif de qualité à chaque enfant et jeune de son territoire, Développe, promeut, valorise et prend en considération la participation et l'engagement de chaque enfant et jeune ; noue un partenariat avec UNICEF France pour contribuer à sa mission de veille, de sensibilisation et de respect des droits de l'enfant en France et dans le monde. ■

À l'honneur

Félicitations à Jean-Philippe Baldassari, professeur d'éducation musicale au collège et lycée Hector-Berlioz qui a été nommé chevalier de l'ordre de la Croix belge pour la délégation de Paris-IDF. La remise académique est prévue ultérieurement, sous réserve de restrictions sanitaires Covid-19. ■



Le Comptoir Vincennois

Situé au 25, bis rue Raymond-du-Temple, le Comptoir Vincennois accueille des artisans créateurs d'Île-de-France.

Du 3 au 10 mai

- **Aurélié Prévault** : Enseigne *Sylife* : plateforme dédiée à l'artisanat d'art et de qualité
- **Juliette Vivien** : céramiste récompensée du prix 2020 de la jeune création des métiers d'art
- **Guillaume Ducateau** : marqueteur de paille
- **Pascal Sibé** : ébéniste

Du 10 au 17 mai

- **Cécile Baptista** : Enseigne *Cécile une fille en aiguille* : créatrice textile

Du 17 au 25 mai

Association de 3 exposants

- **Marie Josée Limarcher** : créatrice de bijoux
- **Christine Alexis** : Enseigne *Atelier Baltus* : maroquinerie
- **Nathalie Grimaud** : Enseigne *L'Instant argile* : céramiste



Du 25 au 31 mai

Association de 3 exposants

- **Sylvie Auffret** : Enseigne *Rue Desire* : créatrice bijoux, textile en macramé
- **Séverine Lorteau** : sculptrice plasticienne
- **Kim Jude** : ciseuse, monteuse en bronze

Ouverture sous réserve des mesures gouvernementales en vigueur aux dates annoncées. ■

Un printemps tout en événements !

CE MOIS-CI Vincennes fête l'Europe, se mobilise autour du Développement durable et prépare ses fêtes de quartier... Contre la morosité, en mai, faisons (enfin un peu) ce qui nous plaît. Par ici le programme !



Visite de S.E. José Manuel Albares Bueno, ambassadeur d'Espagne en France

Vincennes fête l'Europe ¡Viva España !

Si l'an dernier, crise sanitaire oblige, point de Fête de l'Europe, cette année, les services de l'action culturelle et des relations internationales de la Ville ont élaboré de nouvelles modalités événementielles compatibles avec les contraintes sanitaires actuelles pour fêter l'Europe comme il se doit. « Il était très important pour la ville de continuer à célébrer l'Europe malgré le contexte. Vincennes est plus que jamais une ville européenne, forte de plusieurs citoyens européens dont certains œuvrent au quotidien pour faire connaître leur culture d'origine et figurent parmi les 25 portraits de l'exposition Happy E.U. Hors les murs, les Vincennois pourront découvrir

de très belles expositions mais aussi profiter de conférences en ligne particulièrement instructives », souligne Giulietta Ranieri, Conseillère municipale et présidente du Comité consultatif des Relations internationales.

Jusqu'au 29 mai, Vincennes célèbre donc l'Europe avec comme invité d'honneur : l'Espagne. Au programme, d'abord, **trois expositions** pour un événement hors les murs de toute beauté ! Jusqu'au 9 mai, sur le cours Marigny, vous pourrez admirer 15 joyaux espagnols classés au patrimoine mondial de l'humanité et que vous ne connaissez pas forcément, comme Ségovie, Cuenca, Salamanque, Úbeda ou Baeza.



>>

>> Rue Eugène Renaud, c'est le projet Happy E.U porté par la Maison de l'Europe de Paris en relation avec cinq villes européennes – Ulm en Allemagne, Bacău en Roumanie, Cuba au Portugal, Cáceres en Espagne – et Vincennes, qui sera mis en images, à travers 25 portraits d'habitants issus de ces villes qui se distinguent par leur engagement civique. Un projet d'exposition itinérante qui permet à Vincennes d'intégrer un nouveau réseau de villes européennes mobilisées sur la question de la citoyenneté européenne et complémentaire au réseau de ses villes jumelées. Dernière exposition, rue intérieure de Cœur de ville, jusqu'au 29 mai, qui retracera plusieurs décennies de la politique touristique espagnole, à travers des affiches promotionnelles d'époque.

Pour découvrir également l'Espagne avec un nouveau regard, profitez de **deux conférences à distance**. La première, diffusée sur les réseaux sociaux de la Ville, le site vincennes.fr et la newsletter culturelle de la Ville, vous permet de revivre l'entretien accordé à Ana-Maria Bell, présidente de l'association *L'Europe à Vincennes*, par José Manuel Albares Bueno, ambassadeur d'Espagne en France. Le jeudi 6 mai, l'association vincennoise le Café Bilingue vous propose une conférence sur le thème *Grandir avec plusieurs langues*, animée par Ranka Bijeljic-Babic, chercheuse à l'INCC-CNRS-Université Paris Descartes, et Faustyna Mounis, psychologue-clinicienne. Inscrivez-vous par mail : claumond@vincennes.fr

Enfin, pour ne pas manquer à la tradition, **un quizz !** À gagner : un séjour pour deux personnes à Fuerteventura aux Canaries, aimablement offert par l'Office espagnol du tourisme à Paris. Deux possibilités pour jouer : en ligne, sur vincennes.fr, ou sur bulletin papier, disponible aux accueils de l'Hôtel de ville et de Cœur de ville. ■

3 QUESTIONS À Michel Derdevet, Président de la Maison de l'Europe de Paris



Cette année, le partenariat entre Vincennes et la Maison de l'Europe prend encore plus d'envergure puisque la Ville est associée à un projet sur la citoyenneté européenne. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

M.D : « En 2019, nous avons souhaité inclure la ville de Vincennes dans un projet d'envergure européenne, porté par la Maison de l'Europe de Paris en relation avec quatre autres villes européennes, Cáceres (Espagne), Bacău (Roumanie), Cuba (Portugal), Ulm (Allemagne). L'idée : au travers de 25 photographies, mettre en lumière cette notion du vivre-ensemble, qui fait la richesse de villes comme Vincennes où cohabitent des gens issus de différentes cultures, origines, religions et divers horizons. Ce projet a le mérite de réhabiliter l'image de l'Europe en tant que communauté de valeurs. Des valeurs qui font le lien entre tous les Européens et transcendent les différences. »

Pouvez-vous nous rappeler la mission de cette structure et la façon dont elle travaille avec les collectivités ?

M.D : « L'association a été créée en 1956. Sa mission : former et informer les citoyens franciliens sur les questions européennes. Pour ce faire, nous disposons d'un centre d'information Europe Direct sur place et animons des conférences (en ce moment, à distance, via Zoom, sur différents thèmes comme le système d'avion de défense européen, la question des énergies ou celle de l'Europe et du numérique). Nous sommes chargés par la Mairie de Paris d'orchestrer la Fête de l'Europe le 9 mai (l'an dernier, elle s'est déroulée sous format digitalisée). Tous les ans, nous décernons également le prix de l'Initiative européenne qui récompense les médias quant à la qualité avec laquelle ils ont traité des questions européennes. Enfin, nous travaillons en lien avec les collectivités d'Île-de-France. »

Qu'a révélé la crise sanitaire sur le rôle de l'Europe et les futurs enjeux de la communauté européenne ?

M.D : « Elle a montré la nécessité de construire d'urgence une Europe de la santé. 80 % des médicaments consommés par les Européens sont élaborés à partir de matières premières issues de pays non européens. L'Europe doit donc réfléchir à cette question d'autonomie en matière de fabrication ou de recherche. Le think tank citoyen, *Confrontations Europe*, que j'ai lancé, a justement animé une conférence sur le sujet, disponible sur www.confrontations.org/events/conference-la-construction-dune-union-europeenne-de-la-sante/. »



© unplash Michael Bacchin

Les Journées du Développement durable

Un rendez-vous pour s'informer et participer !



© Thierry Guillaume

Du 2 au 6 juin, Vincennes organise les Journées du Développement durable. Un événement ancré dans l'engagement éco-responsable de la Ville. « Parce que chacun de nous, à son échelle, simplement et de façon très concrète, peut agir pour son environnement, ces Journées se veulent incontournables pour apprendre, s'amuser et réfléchir aux questions de développement durable. À travers diverses actions, nous souhaitons embarquer un public le plus large possible, enfants, familles, simples curieux ou publics plus avertis, issus de tous les quartiers de la ville, dans une démarche ludique, instructive et surtout, vertueuse. Ces Journées du Développement durable sont aussi les premières de la nouvelle mandature qui se trouve être fortement orientée sur ces enjeux environnementaux. Leur réussite résulte de l'engagement des nombreux acteurs de la ville, des associations, des partenaires extérieurs, de l'implication de l'équipe municipale, et des Vincennes et Vincennes. Marie-Hélène Boilot, Conseillère municipale chargée de l'éco-citoyenneté et moi-même, sommes ravis de lancer ainsi à tous cette belle invitation ! », souligne Bruno Camelot, Adjoint au maire chargé du développement durable et de l'inclusion.

Une balade photographique « À la découverte de la nature en ville »

Le mercredi 2 juin, de 15 h à 17 h : muni d'un appareil photo ou d'un smartphone, venez observer la nature, accompagné d'un guide-photographe de NaturAnima, pour mieux retranscrire sa beauté, sa diversité et sa richesse. Groupe limité à 10 participants, à partir de 8 ans.

Défi Déclics Énergie : clap de fin !

Le mercredi 2 juin aura lieu la **soirée de clôture du Défi Déclics Énergie**, après cinq mois de participation. Félicitations aux 16 foyers vincennes, qui, dans une période inédite, ont mis en place des écogestes et de bonnes pratiques pour réduire leurs consommations d'énergie !

Des conférences pour s'informer

Le jeudi 3 juin à 19 h, salle Robert-Louis : une **conférence copro « Rénovation énergétique en copropriété : quelles aides pour financer vos travaux ? »** sera animée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Maîtrisez Votre Énergie. Parce que les dispositifs évoluent, l'idée est de donner aux copropriétaires, conseillers syndicaux et syndics, des informations, notamment sur les aides financières pour réaliser des projets de rénovation énergétique.

>>



>> Des animations ludiques destinées aux plus jeunes comme aux parents

Le samedi 5 juin salle Robert-Louis. Séances de 35 minutes à 10 h, 11 h 30, 15 h et 17 h : ateliers **lecture de contes**, « À fleur de peau », accessibles dès 9 ans, en lien avec le Forum de la Solidarité internationale. Chaque enfant ne pourra être accompagné que d'un seul adulte.

« À fleur de peau » est une rencontre, la découverte d'un ailleurs. C'est notamment l'histoire... de Mamedouha et de ses crêpes à mille trous au Maroc ; d'une mère qui construit un accès à l'électricité et à l'eau avec ses enfants pour lutter contre la sécheresse ; d'Ihoa, qui, face à la montée des eaux sur son île de Polynésie, donne l'exemple en utilisant les énergies renouvelables. De belles



histoires et des récits sensibles, écrits par Cécile Delalande pour Ars Anima et l'Agence française de développement.

Ce même samedi 5 juin, de 14 h 30 à 16 h 30, vous pourrez participer, dès 7 ans, à un **rallye sur l'air**, organisé en partenariat avec l'association Vivacités Île-de-France et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat – MVE. Le principe : deux parcours dans des différents quartiers de Vincennes pour partir à la découverte des enjeux de la qualité de l'air.

Des solutions pour transformer nos déchets alimentaires en énergie

De la peau de banane à l'électricité, il n'y a que quelques pas ! Comment transformer un déchet en une source d'énergie ou un produit ? Découvrez les procédés de compostage et de la méthanisation à travers : le samedi 5 juin, au Potager du Roy (Square Carnot) et aux Jardins Suspendus (terrasse du Centre Pompidou), des **ateliers découverte du compostage** ; le samedi 5 (marchés Carnot et Diderot) et dimanche 6 juin (marché rue de Fontenay), une **distribution de bio-seaux** et la présentation de l'**expérimentation d'apport volontaire des déchets alimentaires** sur les marchés, en partenariat avec le Territoire Paris Est Marne & Bois. ■

Les Journées du Développement durable en pratique

Animations et conférences gratuites. Jauges réduites.

Inscriptions obligatoires ouvertes jusqu'au 1^{er} juin

à agenda21@vincennes.fr ;

Sauf pour la conf copro : formulaire d'inscription : <https://forms.gle/69gJ1ju4ouajBVa6>

Sauf pour la lecture de contes « À fleur de peau » : réservation à claumond@vincennes.fr

Programme détaillé à retrouver sur le site de la Ville, rubrique agenda, et susceptible d'être modifié ou annulé en fonction du contexte sanitaire.

RUES PARTICIPATIVES

Fêtes de quartiers, faites Vincennes... en mode créatif !

Et si cette année, vous laissez libre cours à votre imagination pour décorer votre quartier avec des guirlandes hautes en couleur ? **On compte sur vous, vos proches, votre famille, vos voisins pour participer tous à cette aventure créative vincennoise !**

Un mois pour décorer son quartier

Le contexte actuel rendant incertain la tenue d'événements, la Ville a réfléchi à un nouveau format des fêtes de quartiers. L'objectif reste toujours le même : maintenir un lien fort entre les Vincennois et célébrer l'esprit de proximité cher à notre ville. La forme, elle, s'adapte aux contraintes sanitaires, tout en étant innovante et ludique : décorer son quartier en confectionnant des guirlandes qui seront installées dans une rue. Pour participer, c'est simple, vous venez en mairie récupérer le matériel mis à votre disposition du **15 mai au 15 juin**.

L'événement aura aussi une dimension éco-ci-

toyenne. Vincennes s'appuiera sur des partenaires extérieurs, dont un ESAT, pour réaliser d'autres décorations et les matériaux utilisés pour les guirlandes seront recyclables. Du **15 au 28 juin** la ville installera vos créations et du **28 juin au 13 juillet** vous sera proposé un programme d'animations.

Alors, des cinq quartiers de la ville, lequel sera le mieux décoré ? Pour relever le défi, rendez-vous vite sur jeparticipe.vincennes.fr ! ■ **MH**

Plus d'infos : 01 43 98 65 70

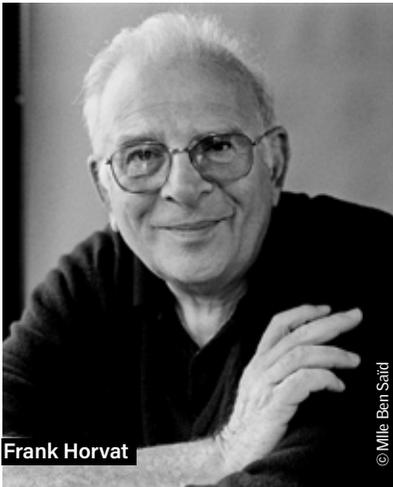


Cette guirlande qui nous lie

Des guirlandes colorées qui relient des balcons, un bel exemple de fraternité qui s'est développé dans plusieurs villes de France (dont Nantes, pendant le confinement) mais aussi au Portugal, notamment à Tomar (ville jumelée avec Vincennes). La guirlande comme lien qui nous rassemble... est aussi à l'image de ces lampions tricolores déambulant des cinq quartiers de la ville le 13 juillet dernier.

Le VIF expose Frank Horvat

L'EXPOSITION inédite dédiée à Frank Horvat qui se tiendra dans les rues de Vincennes en extérieur et en accès libre du 11 au 30 mai 2021 se veut un hommage à la hauteur de ce photographe unique qui nous a quittés en octobre dernier après avoir marqué son art pendant plus d'un demi-siècle.



Frank Horvat

© Mille Ben Saïd

Une exposition gratuite et en extérieur

À moins de 10 km de chez vous et en extérieur, cette exposition rétrospective rendra compte de la variété des thèmes captés par le regard iconoclaste de Frank Horvat : la mode ; le tour du monde ; les arbres ; New York ; et « la Véronique ». Organisée avec la collaboration de sa fille Fiammetta Horvat, ce sont pas moins de 150 photos réparties en six lieux d'exposition qui seront à admirer en grand format. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les univers de ce photographe de la « non-directivité ». Cette exposition se veut également interactive. En effet, elle sera complétée de textes explicatifs, extraits d'interviews ou encore audios exclusives de Frank Horvat, que vous pourrez découvrir directement sur votre téléphone en flashant les QR codes présents au niveau des différentes expositions ou en vous rendant sur le site internet www.vif-photo.com.

Et pour prolonger le plaisir, la librairie Millepages s'associe à l'événement et vous invite à découvrir les ouvrages de ce grand photographe. ■

Plus d'infos : www.vif-photo.com
contact@vif-photo.com.



Exposition VIF 2019

© Thierry Guillaume

3 QUESTIONS À Franck Nemni, président du VIF



Comment vivez-vous ces changements et adaptations pour l'organisation du VIF ?

F.N. : « Nous avons travaillé durant deux ans pour préparer l'édition 2021, alors bien sûr prendre la décision de l'annuler était très décevant. Mais très vite le dynamisme et le moral de l'équipe ont été boostés par l'organisation de l'expo Frank Horvat et le choix de la date du VIF 2022. J'ai été bluffé par l'engagement et la résilience des bénévoles du VIF. Nous fonctionnons en pôles, chaque équipe ayant son expertise dans un domaine de l'organisation. Cette expertise quasi professionnelle nous a permis en quelques semaines de mettre en place un événement culturel important. »

Pourquoi avoir choisi ce photographe ?

F.N. : « Frank Horvat nous a quittés le 21 octobre dernier et aucun hommage ne lui a été consacré depuis. Avec sa fille Fiammetta Horvat nous avons organisé une exposition et une conférence pour le VIF 2021. Le VIF une fois annulé nous avons décidé d'être les premiers à proposer une grande rétrospective de l'œuvre de ce maître de la photographie qui a marqué son époque. Il a renouvelé le genre de la photographie de mode, il s'est distingué dans le photojournalisme, la photo de paysage ou de rue. Il a côtoyé les plus prestigieux photographes de son époque. Il a su s'approprier les technologies les plus modernes pour en faire des instruments créatifs. Son œuvre est d'une richesse infinie que nous voulons faire découvrir ou redécouvrir au public. »

Qu'en est-il de la prochaine édition du VIF ?

F.N. : « Je suis heureux de vous annoncer que le VIF reviendra du 18 au 22 mai 2022 et ensuite toutes les années paires. Après l'annonce de l'annulation du VIF 2021, nous avons eu un immense soutien de tous les acteurs (photographes et partenaires) qui nous ont promis leur présence l'année prochaine. Steve McCurry a également répondu présent pour l'année prochaine. Toutes les conditions de participation au Grand Concours sont à retrouver sur notre site internet. »

À noter : Toutes les photos exposées seront mises en vente pour la Fondation des hôpitaux de France.
Plus d'infos sur vif-photo.com

Concours des **balcons et jardins fleuris**

Les amateurs de jardinage vont pouvoir montrer leur talent et leur inventivité lors du concours des balcons et jardins fleuris ! Plusieurs catégories seront primées : les fenêtres, les balcons et murs visibles de la rue d'une part ; les jardins privés visibles de la rue d'autre part. Les inscriptions seront ouvertes **du 3 mai au 21 juin** : une belle occasion de participer à l'embellissement collectif de notre cadre de vie ! ■



Véhicules électriques : de nouvelles bornes pour vos batteries !



Depuis la fin du service Autolib', les anciennes stations attendaient une seconde vie au service des véhicules propres. C'est chose faite depuis la fin avril pour trois d'entre elles. Dans les anciennes stations Fontenay/République, Cimetière ancien, avenue du Général-de-Gaulle, des bornes de recharge sont désormais à votre disposition dans les mêmes conditions que sur les autres dispositifs de la ville. Au total 36 bornes de recharge sont déployées sur le territoire communal.

Tarif variable de 0,36 € à 0,65 € le kWh sans abonnement, selon la puissance choisie. Formules d'abonnement : 45 €/mois pour 100 kWh et plus, 10 € par an pour l'abonnement Métropolis Liberté. Informations sur www.metropolis-recharge.fr

Erratum

Dans notre article sur ce sujet p. 15 du numéro de mars de Vincennes Info étaient présentés les trois types de stations qui permettent de choisir la puissance de rechargement : « Proxi » (3 à 7 kW) ; « Citadine » (3 à 22 kW) ; « Express » (jusqu'à 150 kW) disponible à l'été 2021. Il s'agit bien, comme l'on rectifié certains de nos lecteurs, de kW et non de kWh.

Zone à **faibles émissions** : nouvelle étape le **1^{er} juin**



La deuxième étape de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) métropolitaine, adoptée par le Conseil de la Métropole du Grand Paris le 1^{er} décembre 2020, vise à améliorer le cadre et la qualité de vie. À compter du 1^{er} juin, les véhicules Crit'Air 4, 5 et non classés verront leur circulation restreinte* à l'intérieur du périmètre de la A 86, y compris sur la périphérique et dans les bois de Vincennes et de Boulogne. À noter, l'État et la Métropole du Grand Paris ont mis en place des aides financières dans le cadre d'un guichet unique (primealaconversion.gouv.fr) pour la prime à la conversion, le bonus écologique proposés par l'État et le dispositif « Métropole roule propre ! ». Cumulées, ces aides peuvent aller jusqu'à 19 000 € pour l'achat d'un véhicule propre neuf, et 12 000 € pour l'achat d'un véhicule propre d'occasion. ■

** 7 j/7 de 8h à 20h pour les poids lourds les plus polluants et du lundi au vendredi de 8h à 20h pour les autres véhicules les plus polluants. Pour en savoir davantage : www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr.*

ZOOM

Une épiluchure qui devient une source d'énergie : c'est possible !

RECYCLAGE Notre poubelle ménagère génère environ 30 % de déchets organiques ou bio-déchets (aliments, fleurs). Ils peuvent être transformés pour produire un fertilisant, le compost (limitant ainsi le recours aux engrais chimiques) ou des énergies renouvelables. Comment ? Grâce à deux procédés, différents et complémentaires, le compostage et la méthanisation. Suivez le guide !

Le compostage

Il consiste à dégrader des déchets organiques en présence d'air et d'humidité. Il en résulte du compost, un fertilisant utilisé pour le jardinage, l'horticulture ou l'agriculture.

Il peut être réalisé en extérieur ou intérieur (lombricompostage), en pied d'immeuble par un regroupement de voisins, dans un espace partagé public ou privé, être géré individuellement ou par des associations.

La recette d'un bon compost ? Comme en cuisine, il y a quelques étapes à respecter : trier, broyer et réduire les gros éléments, mélanger avec de la matière sèche – appelée broyat (résidus d'élagage des arbres) –, aérer régulièrement et... la matière fait le reste !

Attention – Ne pas mettre au compost : la viande et les os, le poisson et les arêtes, les crustacés, les produits laitiers, les pelures d'orange, de citron ou de pamplemousse, l'ail, l'échalote et l'oignon.

Le Territoire Paris Est Marne et Bois (tél. : 01 48 71 59 00 – environnement@pemb.fr) met à disposition les composteurs individuels ou collectifs. En outre, sept composteurs de quartier gérés par des collectifs ou associations sont aussi présents sur l'espace public.

Consultez vincennes.fr rubrique **Cadre de Vie/Développement Durable** : « **Compostage – Comment s'y prendre ?** »



Il y a parfois des listes d'attente pour les composteurs collectifs car leur capacité est limitée. Par exemple, un composteur de 1 000 litres reçoit les déchets d'environ

50 familles. Une alternative ? Apporter vos déchets sur les marchés de la ville, ils seront traités par méthanisation.



© Hugo Lebrun

La méthanisation

La méthanisation consiste à décomposer des matières organiques grâce à des bactéries qui agissent en l'absence d'air (anaérobie). Ce procédé donne du biogaz pour chauffer les habitations, pour produire de l'électricité ou pour alimenter les véhicules comme bio-carburant. La méthanisation est réalisée par des services professionnels dans une unité de méthanisation.

Pour valoriser vos déchets par méthanisation, vous pouvez les amener un jour de marché (places Carnot, Diderot et place de l'Eglise pour le marché du centre-ville) pour les déverser en vrac ou dans un sac plastique dans un bac gris à couvercle marron.

Avantage : avec cette solution, sont acceptés un plus grand nombre de déchets : légumes et épiluchures, marc de café, restes de repas, viande, poisson, coquillages, fruits, œufs, fromages, fleurs et végétaux, pain et gâteaux.

Vous pouvez demander votre bio-seau à l'accueil de l'Hôtel de ville pour trier spécifiquement vos déchets alimentaires, qu'ils soient destinés au compostage ou à la méthanisation. Il s'agit d'un seau de 10 litres prévu à cet effet et dont le couvercle est ajouré.

Faites un tour d'Europe chez vos commerçants

Le fromage dans tous ses états

La Suisse est le pays du fromage par excellence. Sa géographie faite de lacs et de montagnes rend particulièrement propice la fabrication de fromages au lait de vache. Chez la fromagerie Platini, nous avons décidé de mettre en avant ce terroir unique à travers quatre fromages emblématiques. C'est dans les Préalpes fribourgeoises que nous trouvons le roi des fromages suisses : le gruyère. Nous proposons un gruyère d'alpage de la région de Charmey, près du lac de la Gruyère. Son fruité extraordinaire et sa texture fondante en font un must



des plateaux de fromage. C'est plus à l'est, dans le pays d'Appenzell, que nous trouvons un fromage singulier de tradition séculaire : l'appenzeller. Il serait le plus corsé des fromages suisses et son goût inimitable provient de la saumure secrète aux herbes des montagnes, la Sulz. Nous nous dirigeons ensuite vers la région des Trois Lacs, vers Neuchâtel, célèbre pour son pinot noir. On le retrouve d'ailleurs sur un magnifique fromage : le Mont Vully, délicatement fruité, avec une croûte de caractère. Enfin, nous terminons notre voyage dans les cantons de Vaud et de Genève pour un fromage plutôt inhabituel pour la Suisse : une pâte molle à croûte fleurie (même famille que le camembert de Normandie par exemple). Il s'agit de la Tomme Vaudoise, un contrepoint apprécié aux fromages à pâte dure. Sa texture fondante et son goût délicat raviront les palais les plus exigeants.

Fromagerie Platini

01 43 74 94 25
25, rue de Montreuil.

Ouvert du mardi au vendredi 9 h à 13 h
et de 15 h à 19 h, le samedi de 9 h à 19 h
et le dimanche de 9 h à 13 h



Saveurs de la botte

Savourez la pasta di Gragnano Gentile, une pâte à base de semoule de blé dur, produite à Gragnano, dans la province de Naples. Grâce à des méthodes de fabrication traditionnelles, la pasta di Gentile est mondialement appréciée. Et la très prisée huile d'olive vierge « cultivar Taggiasca », utilisée par des grands chefs étoilés, est produite dans le verger faisant face à la mer Méditerranée. Toutes les olives sont cueillies avec soin au meilleur moment, tôt dans la saison. Le goût tout en finesse de cette huile précieuse couleur or, évoque les amandes sèches, les fruits, les fleurs fraîches et une saveur légèrement poivrée.

VINO & COMPAGNIA

01 49 57 58 09
47, rue Robert Giraudineau

Ouvert le lundi de 13 h à 19 h, du mardi
au dimanche de 9 h à 19 h

Made in Finland

Les petites tirelires éléphant rétro ont été imaginées dans les années 1970 par une banque suédoise pour encourager les enfants à économiser leur argent. Aujourd'hui, elles sont rééditées par la même société et fabriquées en Finlande. Une petite clé en métal permet d'ouvrir la tirelire par le dessous. Dimensions : 11 x 11 cm. Matières : plastique moulé et métal. Huit couleurs en boutique.

TROMPETTE

09 82 38 57 73
52, rue Raymond du Temple

Ouvert mardi, mercredi, vendredi et samedi de 11 h à 19 h





Bienvenidos chez Food y vino

Partez à la découverte de sélections en direct d'artisans et producteurs, des produits authentiques liés à nos origines franco-espagnoles. Parmi nos grands coups de cœur en Espagne, le savoir-faire exceptionnel de Manuel, notre producteur de charcuterie ibérique Pata Negra ; les huiles d'olive mono-variétales d'Alexis Muñoz ; la tradition avec la charcuterie de Vic de Casa Riera ; les conserves de poissons Yurrita, la plus ancienne Conserverie artisanale du pays basque espagnol ; l'épice secrète du chorizo, le Pimentón de la Vera de Juanjo ; ainsi que notre sélection de vino qui vous fera voyager dans le vignoble espagnol.

Food y vino
01 43 28 71 05
11, rue de Montreuil

Ouvert du mardi au samedi
de 10 h 30 à 19 h

Design scandinave

Le Petit Saint-Pierre vous propose ce mobilier aux styles et lignes inspirés de l'Europe du Nord, alliant confort et élégance et s'insérant parfaitement dans tous les univers décoratifs de votre intérieur. Optez pour des formes simples, graphiques et souvent colorées.

Le Petit Saint-Pierre
01 43 74 10 15
25, rue du Midi

Ouvert du mardi au samedi
de 9 h 30 à 19 h



Délices du Portugal

Chez Délicias de Belém, retrouvez des spécialités lusitaniennes et des produits en provenance directe du Portugal. Goûtez la charcuterie Minho Fumeiro est le reflet du goût et des connaissances de ses ancêtres, dans le respect d'une production artisanale. Laissez-vous tenter par les conserves Briosa Gourmet, une entreprise familiale, qui s'engage dans la quantité et la tradition. L'identité portugaise se reflète dans les carreaux colorés de son emballage. La tradition s'allie à l'audace, favorisant une fusion de saveurs avec différents ingrédients, poissons variés, sauces et condiments.

DELICIAS DE BELÉM
06 12 15 25 58
209, rue de Fontenay

Ouvert du lundi au samedi
de 9 h à 19 h



Invitation au voyage

La librairie Millepages vous propose une sélection de guides et ouvrage pour découvrir et parcourir l'Europe, autrement.

En train ; 30 itinéraires pour voyager autrement en Europe, Ed.Gallimard

Le voyage en train, c'est le voyage alternatif du XXI^e siècle. Un guide pratique et un beau livre qui propose de vivre trente aventures en train, à la découverte de l'Europe.

Voyage zéro carbone, Lonely Planet

Voyager sans avion en Europe et même plus loin ? C'est possible pour tous les voyageurs. Lonely Planet propose des idées de périples clés en main : calculez, pour chaque voyage, l'empreinte carbone.

Où partir quand ? Lonely Planet

Cet ouvrage répond à cette question qui ne se limite pas à savoir quand il neige sur les sommets alpins et quand il fait chaud sur les plages grecques. Trouvez le meilleur moment quelles que soient la destination et la période.

Randonnées en Europe ; 50 itinéraires de rêve, Ulysse

Cet ouvrage vous invite à partir à l'aventure dès la première page. Offrez ou offrez-vous des randonnées de rêve aux quatre coins de l'Europe avec ce beau livre époustoufflant !

Librairie Millepages
01 43 28 04 15
91, rue de Fontenay

Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30
à 19 h 30, le dimanche de 10 h 30 à 13 h
et le lundi de 14 h 30 à 19 h 30



Bio express

28 avril 2001

Naissance à Paris 12^e

2008

Installation à Vincennes

2009

Entrée au Conservatoire
de Vincennes

2010

Entrée au Conservatoire
à Rayonnement Régional
(CRR) à Paris

2018

Obtention à l'unanimité
d'un Diplôme d'Étude
Musicale (DEM)

2019

Finaliste du concours
international
Merci Maestro ! à Bruxelles

Arthur Noël, pianiste virtuose

MUSIQUE Le jeune Vincennois aime autant le noir et blanc de son clavier que les couleurs chatoyantes de la vie !

“ **U**n concert est un dialogue. Quand je suis sur scène, je sens le public, ses réactions, ses respirations, et de cette intimité partagée naît un moment unique et exaltant.” Arthur Noël ne cherche pas ses mots, ils affluent avec l’ai-

sance et l’évidence de ceux dont la longue expérience semble avoir organisé la pensée. Le pianiste n’a pourtant pas encore fêté ses vingt printemps. À croire que la musique est un booster de maturité, surtout lorsqu’elle est pratiquée à ce niveau. Diplômé du Conservatoire à Rayonnement Régional

de Paris, le jeune prodige prépare le deuxième tour du concours d’entrée au Conservatoire National Supérieur de Musique. Que de chemin parcouru depuis que le petit garçon de 7 ans a demandé à sa mère, comédienne et metteuse en scène, et son père, créateur lumière, de l’inscrire à un cours de piano ! Des parents qui lui ont ouvert le champ des possibles en lui répétant depuis sa plus tendre enfance : “Fais ce que tu veux mais choisis quelque chose qui te rend heureux.”

La partition, support de l’émotion

Il semblerait qu’à travers sa passion pour le piano, Arthur ait rempli le contrat ! “La musique m’a donné un but, s’enthousiasme le jeune instrumentiste. Elle est toujours à mes côtés et je n’ai jamais cessé de l’aimer.” Même lors des moments difficiles, quand il a fallu faire face aux inévitables périodes de découragement. “Le niveau d’exigence est tel que j’ai passé la majeure partie de mon adolescence à travailler. J’ai souvent dû décliner des invitations et bien sûr, parfois, j’ai eu envie de tout arrêter...” Mais non, il suffisait que le jeune homme pense à son avenir pour reprendre du poil de la bête, incapable de se projeter dans un autre univers que celui de la musique. Il reprenait alors place devant son piano pour travailler encore

et encore. “Jouer les deux mains en même temps, construire son écoute, comprendre l’harmonie, former les doigts, intégrer des réflexes dans les mains, les bras, le corps... c’est extrêmement long”, indique Arthur, qui s’empresse de couper court à tout malentendu. “Mais le travail n’est pas une contrainte, pour un passionné comme moi, c’est un plaisir.” Malgré son

emploi du temps chargé, le jeune Vincennois a toujours su garder un pied dans la vie. “C’est essentiel car la musique se nourrit du vécu du compositeur et de l’interprète. Un artiste est un faisceau d’influences diverses, et c’est sa personnalité qui donne de l’éclat à la musique.” L’interprétation, indispensable clé de

voûte. Pas d’émotion sans intention, le jeune pianiste en a pleinement conscience. “Une indication prend son sens dans la phrase musicale. La technique n’est jamais que le moyen de réaliser ce que l’on veut dessiner.”

Jouer un jour pour les Vincennois

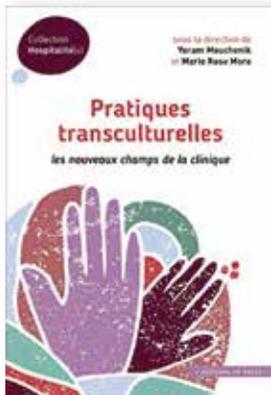
Pour s’approprier une partition, Arthur suit toujours le même rituel. Il commence par la déchiffrer dans sa globalité : “Un morceau, c’est un enchaînement de passages, explique le virtuose. Si on ne comprend pas comment ces moments sont organisés et le lien qu’ils entretiennent entre eux, alors la construction mentale du morceau ne peut se faire.” Arthur isole ensuite les parties les plus compliquées pour les travailler, aussi longtemps qu’il le faut, avant de les relier à nouveau. “Je commence alors à percevoir le souffle de la phrase musicale, à pouvoir m’atteler à un profond travail d’interprétation et à me faire plaisir !” Un plaisir qu’Arthur Noël rêverait de partager un jour avec les Vincennois, le temps d’un concert, ou deux, ou trois... “J’ai un attachement particulier à cette ville, confie le jeune concertiste. C’est ma base, l’endroit où j’ai grandi, où je souffle après mes auditions, où je me balade quand j’ai besoin de me changer les idées... À Vincennes, je me sens bien, je suis chez moi.” ■ **CB-LM**

 **La musique a toujours été là pour moi, elle m’a donné l’amour de l’art et de la vie en général.** 

LIRE



C'est au tour des **collégiens de Notre-Dame de la Providence** de partager leur coup de cœur littéraire.

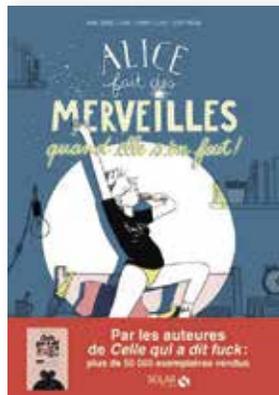


Pratiques transculturelles, les nouveaux champs de la clinique

Sous la direction de Yoram Mouchenik et Marie Rose Moro

Le Vincennois Yoram Mouchenik est psychologue-clinicien et responsable des consultations transculturelles du CMP (Centre médico-psychologique) de Vincennes. Cet ouvrage, qui réunit plusieurs auteurs, dresse un panorama des différentes pratiques de la clinique transculturelle aujourd'hui. Une approche inventive sans cesse innovante, fondée sur le métissage comme levier thérapeutique. La clinique transculturelle offre une représentation des cultures non plus comme clôtures, mais au contraire comme un métissage qui les compose et des personnes qui les portent, comme levier thérapeutique pour accéder à l'universalité psychique. Cet ouvrage collectif dresse un panorama de différentes pratiques transculturelles aujourd'hui : adoption internationale, périnatalité, protection de l'enfance, médiations, expériences en clinique transculturelle en Afrique ou ailleurs, bilinguisme et plurilinguisme, construction d'outils d'évaluation psychologiques, clinique des différents âges de la vie, réfugiés, traumas, possibilités d'action sur le politique... ■

Ed. In Press

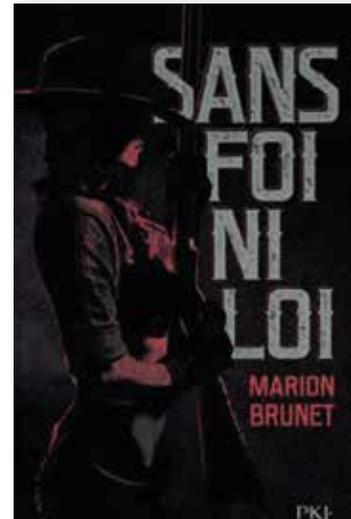


Alice fait des merveilles quand elle s'en fout

D'Anne-Sophie et Fanny Lesage

Fondatrices de la newsletter dédiée au développement personnel (holi-me.com), les jumelles vincennoises Anne-Sophie et Fanny Lesage fourmillent de bonnes idées. Après le succès de *Celle qui a dit fuck*, vendu à 50 000 exemplaires et *Balance ta cape* aux éditions Solar, les sœurs Lesage reviennent cette fois-ci en bande dessinée, avec l'aide de leur comparse illustratrice Lena Piroux. La lectrice retrouvera avec plaisir les aventures d'Alice, une jeune trentenaire, maman de jumelles et véritable héroïne du quotidien. Alice, comme toutes les femmes, jongle comme elle le peut entre ses différentes casquettes. Mais au fil des années, il semble qu'elle ait perdu l'essentiel : une certaine joie de vivre, un sentiment de liberté. Un jour, elle fait l'acquisition d'un tee-shirt floqué d'un « Fuck ». Peu à peu, elle se glisse dans la peau d'une reine du lâcher-prise et fait sauter les verrous. Amusante, pétillante et didactique, cette BD nous redonne le goût d'une liberté pleinement assumée. ■ AN

Ed. Solar



Sans foi ni loi

De Marion Brunet

C'est un livre incroyable tout simplement inattendu et surprenant, d'une cruauté et d'un réalisme étouffants mais d'une beauté sans pareille. Nous n'avons pas aimé ce livre mais adoré ! Il nous plonge dans l'univers rude du Far West et nous fait découvrir ses codes. Le personnage central, la hors-la-loi Abigail Stenson, est une jeune femme qui n'a peur de rien. Attention, ce western comporte des mots très durs, des scènes choquantes et violentes qui nous terrifient mais il délivre un message merveilleux. L'histoire commence par la rencontre traumatisante du jeune Garrett avec Ab, « pleine de poussière et de sang ». Elle vient de braquer une banque et fuit le shérif et ses adjoints. Elle va finalement le sauver de son malheur et lui faire découvrir la liberté, l'amitié et l'amour et laissera dans son sillage une vie remplie d'aventures et de secrets. Ce roman est vraiment une pépite d'une violente humanité : Sans foi ni loi ! ■

Ed. Pocket Jeunesse

Et en bonus à découvrir également, le manga "Asador" de Naoki Urasawa : "Dans ce manga, une aviatrice hors du commun se fie à son instinct pour sauver les habitants de son village ""

RENDEZ-VOUS...

Nous vous invitons à vérifier sur vincennes.fr suivant l'évolution des mesures sanitaires en vigueur, les horaires, le maintien ou les conditions de déroulement des événements annoncés.



CONFÉRENCES

JEUDI 6 MAI

ÉCOLE DES PARENTS

La prochaine conférence portera sur le thème « L'usage des écrans et des jeux vidéos par les jeunes : quel cadre poser ? ». Pour mieux comprendre la « génération virtuelle », il convient de se demander ce qui la caractérise : pourquoi cette attirance envers les écrans ? Qu'est-ce que l'on y cherche ? Plusieurs contenus seront abordés :

- Jeux vidéo : quel impact sur les jeunes joueurs ?
- Réseaux sociaux : comprendre le besoin de s'y connecter
- Les smartphones : leur utilisation par les adultes, par les enfants et les effets
- La protection des données, les paramètres de confidentialité
- Prendre conscience des « traces » susceptibles d'être déposées sur un réseau social
- Quelques « astuces » pour protéger la santé des « consommateurs d'écrans »

À 18 h 30 - En ligne - Plus d'infos : 01 71 33 64 87 - vincennes.fr



CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

SAMEDI 8 MAI

VICTOIRE DU 8 MAI

Le Maire, le Conseil municipal et les associations d'anciens combattants et victimes de guerre de 1939-1945, célébreront l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. En raison des mesures sanitaires en vigueur la cérémonie se tiendra à huis clos.



SPECTACLES

DIMANCHE 23 MAI

VOX, LE MOT SUR LE BOUT DE LA LANGUE



Théâtre vocal et sonore proposé par la compagnie La Balbutie - conception et interprétation : Juliette Plihon : voix et jeu ; Nicolas Perrin en alternance avec Christine Moreau : live électronique ; mise en scène : Camille Roux ; création lumière et construction scénographie : Stéphane Bottard ; costumes et accessoires : Marleen Rocher. Sur scène, deux interprètes écoutent et font vibrer les sons. La chanteuse-comédienne tente de les attraper, jongle avec leurs échos. Son partenaire les métamorphose sous nos yeux et nous enveloppe de ses créations sonores. L'espace est jonché de globes suspendus, de vases posés, dont chacun est le laboratoire d'expérimentations vocales. La chanteuse joue avec ces boccas et y capture les mélodies qui l'habitent, les voix qui l'entourent. La voix devient progressivement langage, puis chant et construit un décor où la frontière entre les artistes et le public s'efface.

À 10 h, 11 h 15 et 16 h - Petit Sorano - Dès 2 ans
Durée 35 min - Tarif 6 €
Plus d'infos : 01 43 98 67 71 - vincennes.fr - Sous réserve des conditions sanitaires



CINÉMA

MARDI 18 MAI

LES TOILES DU MARDI



Présentation du film franco-hong-kongais de Wong Kar Wai, *In the Mood for Love* (2000) avec Tony Leung Chiu Wai, Maggie Cheung, Rebecca Pan. La projection sera suivie d'un débat présenté par Marie-Camille Bouchindomme, Docteure en études cinématographique et enseignante à la Sorbonne nouvelle, auteure et critique de cinéma. Hong-Kong, 1962, M^{me} Chan loue une chambre chez M^{me} Suen. Le même jour et sur le même palier, s'installe M. Chow. Leurs conjoints sont souvent absents. Un jour, M. Chow et M^{me} Chan découvrent que leurs époux sont amants. Blessés, ils se fréquentent alors de plus en plus et développent eux aussi une liaison...
À 19 h - Espace Sorano
Plein tarif : 7 € / Tarif réduit 4 €
Plus d'infos 01 43 98 67 71 - vincennes.fr



ÉVÉNEMENTS

JUSQU'AU 29 MAI

VINCENNES FÊTE L'EUROPE

Voir p.29

DU 11 AU 30 MAI
EXPOSITION FRANK HORVAT

Voir p.33

SAMEDI 22 MAI

ÉVÉNEMENT POUR CÉLÉBRER LA JEUNESSE

Le Conseil des Jeunes de Vincennes (CJV), le Conseil Municipal des Enfants (CME), les Espaces Jeunes et le Carré présentent un événement pour célébrer la jeunesse ! Au programme des animations et ateliers sur les thèmes de la solidarité, l'entraide et l'écologie.

À partir de 14 h - Place de l'Église - Gratuit - Plus d'infos sur vincennes.fr, suivant l'évolution des mesures sanitaires.



PAUSES QUARTIERS

SAMEDI 8 MAI

TANGO & VOUS

À 11 h - Place de la Prévoyance

DIMANCHE 9 MAI

MARCHE SPORTIVE

À 10 h 30 - Place Carnot

SAMEDI 29 MAI

AFRICA KORAZON (SALSA)

À 11 h - Place Jean-Spire-Lemaître

À VENIR

DU 2 AU 6 JUIN

LES JOURNÉES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

(voir p.31)

ASSOCIATIONS

SPORT

Cap santé pour du triathlon autrement !

NOUVEAUTÉ Malgré une saison sous le signe de la Covid, le TAV continue d'avancer en lançant une nouvelle section santé qui verra officiellement le jour en septembre prochain !

De la course, du vélo, de la natation. « Pourquoi ne faire qu'une seule activité quand le triathlon en propose trois complémentaires ? » Katia, runneuse de 32 ans, a opté depuis deux saisons pour le mélange des pratiques. « Pour le plaisir de la variété, mais aussi pour mieux prendre soin de mon corps avec du vélo et de la natation qui permettent de travailler en douceur... »

Dans l'anneau cyclable du polygone où le TAV (Triathlon Attitude de Vincennes) s'entraîne chaque semaine sur les vélos, chacun se fixe ses objectifs en fonction de son profil. Mais au-delà des défis individuels, le président Emmanuel Gourbesville y voit aussi un lieu d'échanges et de rencontres : « L'avantage du triathlon, c'est de pratiquer un sport individuel dans un cadre collectif. Ici, il y a des profils très variés venus de divers horizons. Chacun vient avec sa trajectoire de vie et sa bonne humeur. »

Bénédicte, 40 ans, au club depuis trois ans, a été agréablement surprise de la mixité des profils : « Je pensais que c'était un sport d'hommes, avec un penchant très prononcé sur la compétition et la performance. Mais, chacun pratique comme il le souhaite. »

Le président poursuit : « L'image du triathlon est axée dans l'inconscient collectif sur la performance à outrance. Mais, on peut le pratiquer aussi avec une philosophie basée sur le bien-être où il est question avant tout de plaisir pur et de santé. »

Si la majorité des adhérents du TAV sont



© Hugo Lebrun

des adultes, près d'une trentaine de licenciés de 6 à 17 ans transpirent également les mercredis et samedis après-midi.

L'an passé, le club avait même travaillé dans une résidence pour personnes âgées de la ville. Santé, sport, solidarité. C'est précisément dans ce cadre que le TAV a souhaité développer sa section Santé qui verra le jour en septembre prochain.

« L'idée est de proposer du triathlon autrement dans un but de santé, avec des activités pour des non-sportifs de tous âges et tous profils physiques », explique Ludovic Gilbert, le responsable de la section Santé, qui partage sa vie entre son métier de kinésithérapeute et son engagement avec le TAV. « L'objectif est de permettre à ceux qui le souhaitent de débiter ou reprendre une activité physique adaptée à leur niveau. La santé est un capital qui s'entretient et se préserve. Le triathlon s'inscrit naturellement dans cette démarche, avec un travail complet et en douceur. »

Pour le lancement de la première saison, le club se tournera donc vers tous les profils qui n'auront pas de contre-indication médicale. La saison suivante, le club devrait aller encore plus loin dans sa démarche avec un public plus éloigné : « Nous souhaitons développer, en collaboration avec la Fédération française de triathlon et l'ensemble des acteurs de santé, la pratique du sport sur ordonnance à destination d'un public atteint de divers pathologies chroniques », poursuit Ludovic Gilbert. En attendant le grand lancement de cette nouvelle section, le TAV sera par ailleurs associé au prochain Challenge Fitdays et son étape du Château de Vincennes les 1^{er} et 2 juin prochains où près de 700 enfants participeront à des ateliers éducatifs et à leur premier triathlon. ■ **HL**

+ D'INFOS

Toutes les infos sur le club : <https://tri-attitude-vincennes.clubeo.com>

SPORT

Rugby Club de Vincennes



L'association accueille vos enfants le mercredi pour découvrir le rugby ! Convaincu qu'il y a de la place pour toutes et tous au rugby et que c'est un sport qui aide les enfants à se construire,

le Rugby Club de Vincennes organise des sessions de découverte. Les éducateurs diplômés seront là pour accompagner votre enfant et lui faire découvrir ce jeu en toute sécurité, au travers du rugby sans contact. Les responsables seront là pour répondre à toutes vos questions, potentiellement à l'entrée du complexe, selon les restrictions en vigueur à cette date. Filles et garçons sont les bienvenus pour se défouler en plein air, dans le respect des règles et recommandations liées à la Covid, et prendre du plaisir en partageant les valeurs du rugby : la solidarité, l'audace, le courage et l'amitié.

Plus d'infos : edr@rcvincennes.fr - rcvincennes.fr - **Stade Léon Bonvoisin, Route de la Pyramide, 75012 Paris** - Les mercredis 19/05, 26/05, 02/06 et 09/06 - De 13 h 45 à 15 h 30 pour les enfants nés de 2016 à 2009 - De 15 h 15 à 17 h pour les enfants nés entre 2008 et 2007.

SPORT

Club d'échecs de Vincennes

Le dimanche 28 mars dernier se sont déroulées, en distanciel, les qualifications au championnat de France Jeunes 2021 d'échecs. Les Vincennois se sont illustrés lors de cette rencontre virtuelle avec quatre podiums. Félicitations à Louis Beranger et Hugo Bocquenet-Drouode qui obtiennent la 1^{re} place et qui deviennent ainsi les champions du Val-de-Marne de leur catégorie. Bravo également à Rayane Nouni et Valentin Rouleau qui sont 3^e.

SPORT

Art en mouvements



L'association a le plaisir de vous présenter sa nouvelle comédie musicale « Don Quichotte ». Une comédie musicale qui décroïssonne les arts de la scène, proposant un nouveau regard sur ce roman. La vision devient alors visionnaire. « La folie c'est l'amour de l'humanité », disait Ninjski. Un grand moment à venir partager sous les couleurs et l'énergie d'Arts en Mouvements. Une nouvelle comédie musicale inédite comme à son habitude ! Mise en scène et chorégraphies par Candice Alekan et Delphine Schoëvaërt ; musique, songlines, Sandrine Shuny ; coach théâtre : Amélie Schoëvaërt ; texte : Frédérique Dubois ; interprètes : les élèves de l'école Arts en Mouvements.

Les 4, 5 et 6 juin - Centre Culturel Georges-Pompidou - Plus d'infos : artsenmouvements@hotmail.fr

Sous réserve des conditions sanitaires.

LECTURE

Le Divan Littéraire



L'association vous propose de la retrouver en ligne sur le site zoom.us pour

participez aux prochaines rencontres littéraires. Lundi 3 mai « *La Femme aux cheveux roux* » d'Orhan Pamuk (Gallimard) ; lundi 7 juin « *Mathématiques congolaises* » d'In Koli Jean Bofane (Actes Sud) - lundi 5 juillet « *Histoire du fils* » de Marie-Hélène Lafon (Buchet Chastel).

Plus d'infos : ID de réunion 949 970 8477 - Code secret 191019



Avec l'aimable autorisation de l'Institut arnamagnéen des études islandaises, Reykjavik (AM 345 fol.)

CONFÉRENCE

Les sagas islandaises

La Société des Amis de Vincennes vous propose une conférence sur le thème « *Les*

sagas islandaises » qui sera animée par Hanna Steinunn Thorleifsdottir, maître de conférence en langue, littérature et civilisation islandaises à l'université de Caen Normandie. Parmi les sagas islandaises, les plus célèbres sont celles dites des Islandais. Ces œuvres littéraires basées sur des faits historiques, écrites aux XII^e et XIII^e siècles, nous parlent d'un temps révolu qui court à partir de la fin du X^e en Islande. C'est une période de troubles et de dissensions entre chrétiens et païens à l'issue de laquelle, juste avant l'an mil, le Parlement islandais prend la décision d'abandonner le paganisme tout en concédant une période transitoire pour satisfaire le camp païen. Très tôt, la société islandaise s'est dotée d'un ensemble de lois qui, hélas, ne parviennent pas toujours à régler les conflits entre familles et les drames humains, quelles que soient leur nature et leur origine, ce sont ces conflits et drames qui sont au cœur des sagas des Islandais. Qui sont les grandes figures de ces textes ? De quelles couches de la société sont-elles issues ?

Samedi 22 mai à 15 h - ouverture des portes à 14 h 30 - Maison des Associations, salle Paul-Rumeau - Tarif 5 € / Tarif réduit 3 € « Le club » et moins de 26 ans / gratuit pour les membres de la SAV - Suivant les conditions sanitaires en vigueur

THÉÂTRE

« Ressouvenir » : L'art vivant à domicile (appel à cours et jardins privés)



Créée en 2008 par Fabienne Retailleau, la Compagnie Théâtre du Cyprès est installée à Vincennes. À partir de 2016, elle a élargi son champ artistique en alliant théâtre, installation, lecture, photographie et performance. Le thème principal est devenu « l'accueil ». Une démarche initiée avec « Porte Clefs », recherche plastique, suivie par un travail d'écriture et présentée dans des galeries, festivals et à domicile chez des particuliers. En parallèle, elle entreprend la série de photographies « À la recherche d'accueillant-e-s ». La nouvelle création de la compagnie, baptisée « Ressouvenir » est dans le prolongement de ces créations. Elle est jouée dans les cours d'immeubles ou jardins privés qui acceptent de l'accueillir, dans le respect des mesures sanitaires. Il s'agit d'une installation composée de 16 photographies de la série « À la recherche d'accueillant-e-s », de Plantes-barbelées sculptées, ainsi que d'une performance construite à partir du poème de Niki Giannari « Des spectres hantent l'Europe » et du « Fond des choses » (extrait de « Ce qu'il faut dire ») de Léonora Miano. « Avec l'installation-performance « Porte-clefs », même si nous étions d'accord avec l'accueillant-e, le fait de voir son « espace » transformé, le temps d'une soirée, est perturbant. « Recevoir l'autre », ça peut être dérangent même pour accueillir une artiste quelques heures. Dans ma nouvelle création « Ressouvenir », il est toujours question d'accueil, mais aussi de migrations et d'immigrations, de l'Europe et de l'Afrique », explique Fabienne Retailleau.

Les Vincennois(es) souhaitant accueillir cette création sont invité(e)s à se rapprocher de la compagnie : theatre.ducypris94@orange.fr - 06 77 19 41 43.

SOLIDAIRE

En 2021, bougeons pour « Le bleu de France »



L'UNC 94 organise un événement solidaire et citoyen ouvert à tous du 1^{er} au 23 mai. Dans le respect des règles sanitaires actuelles venez participer à une « course virtuelle ». L'objectif est de courir, marcher, rouler et ramer sur un parcours librement choisi, seul ou en petit groupe de 6 personnes maximum. Le bénéficiaire des fonds récoltés sera le « bleu de France », oeuvre caritative qui soutient au plus près de leurs besoins, les soldats blessés, les victimes d'actes de terrorisme, les veuves et les orphelins.

Plus d'infos : unc94.boucles@gmail.com -

Tarif 5 € ou don - <https://unc94-boucles.jmvirtualraces.com/>

BIEN ÊTRE

Automassage shiatsu

Dans le respect des conditions sanitaires actuelles, l'association Shiatsu & Energie vous propose un stage mensuel. L'automassage shiatsu s'adresse à tous ceux qui veulent se rendre autonomes dans la gestion de leur stress. Ce stage a lieu le dimanche 16 mai de 12 h à 14 h à l'Espace Sorano.

Nombre de places limité - inscriptions au 06 98 52 44 18 - <http://shiatsuenergie.com> - prochain stage 13/06

Atelier de Yi quan /Qi gong

Le Yi quan est un art de santé qui agit en profondeur sur la relaxation par la pratique de marche relaxante et de mouvements lents agissant sur la détente des chaînes musculaires. Initiez-vous à différentes postures de méditation pour augmenter votre concentration et apaiser votre mental afin de faire abstraction du stress quotidien.

Il se déroulera à l'espace Sorano le dimanche 16 mai de 14 h à 16 h.

Nombre de places limité - Plus d'infos et inscriptions : 06 66 77 59 90 - prochain stage 13/06



RUBRIQUE

Qi gong

Marie Suy, professeure de Qi Gong, enseigne cet art énergétique comme un entretien de santé et un développement personnel et transmet des méthodes authentiques et efficaces toute l'année à Vincennes. Deux cours par vidéo en direct vous sont proposés le lundi de 12 h à 13 h 15, le

jeudi de 19 h à 20 h 15 et le week-end de 16 h à 18 h. Le week-end un atelier en plein air est prévu de 10 h 30 à 12 h 30 au Parc floral (selon protocole sanitaire en vigueur).

Plus d'infos : 06 62 60 57 75 - Tous niveaux acceptés - www.qigong-harmonie.com

VACANCES

Inscription
aux séjours d'été

La ville de Vincennes propose six séjours pour les jeunes pendant les vacances d'été. Les préinscriptions ont lieu en ligne du **26 avril au 23 mai**. La date limite de dépôt du dossier est fixée au 16 juin et l'émission de la facture au 28 juin.

Séjour au bord de la mer

Du 17 au 29 juillet à Saint-Martin-de-Bréhal (Normandie) pour les 6-14 ans. Association PEP Découvertes
Transport en train – Repas préparés sur place – Activités nautiques et équitation accessible à pied – Sanitaires à proximité des chambres – Chambres de 6 lits simples
– Salle polyvalente par temps de pluie, vidéo projecteur + écran – Terrain de sport – Poney club attenant – Vaste terrain.
1 sortie aux îles de Chausey en bateau avec chasse au trésor sur l'île
Cycle nautique pour tous :
– 5 séances de catamaran
– 2 séances d'activités physique et excursions
ou cycle Equitation pour les 6-10 ans :
– 5 séances de poney

A	B	C	D	E
380 €	410 €	460 €	500 €	530 €
F	G	H	I	NV
580 €	620 €	650 €	720 €	957 €

Séjour équitation

Du 7 au 20 juillet à Chamberet (Corrèze) pour les 6-14 ans. Association VELS
Transport en train – Cuisine sur place – Toutes activités sur le centre sauf :
1 excursion à la journée à moins de 30 min du centre (en car), 250 enfants répartis sur 3 îlots autonomes – Chambres de 4 à 6 lits – Sanitaire (douche + wc + lavabo) privés dans les chambres – Centre équestre de première catégorie composé de 50 chevaux (toutes tailles) avec 2 manèges couverts et 1 carrière extérieure offrant la possibilité de passages de galop – 1 gymnase refait à neuf en 2011 – 1 cuisine pédagogique équipée – Nombreuses aires de jeux, dont 1 terrain de football
– Salle de spectacle – 1 piscine couverte chauffée (appréciable) – 1 terrain de basket.
8 séances de Sports équestres :
sensibilisation aux chevaux et initiation à l'équitation par groupes de 8 à 10 enfants maximum, encadrés par un brevet d'État.

Bombes fournies par le centre équestre pour une pratique en toute sécurité.
7 séances de piscine

A	B	C	D	E
410 €	450 €	500 €	550 €	600 €
F	G	H	I	NV
640 €	710 €	770 €	840 €	995 €

Séjour d'été
(centre de vacances municipal)

Du 19 au 30 juillet et du 2 au 13 août à Habère-Poche (Haute-Savoie) pour les 6-12 ans.

Thème : « Curieux de nature »
Lors de ce séjour à thème, les enfants réaliseront des activités autour de la nature. Ils vont mettre les bottes et leur tablier pour devenir de véritables jardiniers. L'équipe d'animation s'efforcera de leur faire découvrir toutes les richesses de la nature.
– Camp trappeur sur deux jours
– Filet dans les arbres
– Initiation à la pêche sur une journée
– 2 journées de plage
– 1 journée de cani-rando
– Atelier de jardinage + entretien
– Construction de cabanes
– Randonnées autour du centre
– Grands jeux
– Veillées

A	B	C	D	E
248 €	281 €	313 €	348 €	383 €
F	G	H	I	NV
398 €	455 €	487 €	544 €	654 €

Séjour d'été
(centre de vacances municipal)

Du 7 au 18 juillet et du 2 au 13 août à Habère-Poche (Haute-Savoie) pour les 13-17 ans.

Thème : « Montagne et sensations »
Lors de ce séjour à thème, les jeunes réaliseront de nombreuses activités sportives tout en découvrant la nature.
– Canyoning à la journée
– Sortie VTT sur demi-journée
– Camping sur trois jours à Sallanches
– 1 journée sur la base de loisirs de Beunaz
– Randonnées autour du centre
– Grands jeux
– Veillée

A	B	C	D	E
368 €	428 €	490 €	531 €	546 €
F	G	H	I	NV
562 €	635 €	700 €	785 €	946 €

Séjour linguistique
« English by the sea »

Du 19 au 31 juillet à Plounéour-Trez (Bretagne) pour les 13-17 ans.

Association Regards
Transport en train – À 700 m de la plage – 17 chambres de 2 à 6 lits avec coin lavabo et 6 sont équipées d'une salle de bain – 3 salles d'activités au rez-de-chaussée – 1 grande salle à l'étage avec vue sur mer – Restauration sur place – Les cours d'anglais auront lieu chaque jour du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.
– 3 activités de bord de mer : kayak de mer ; paddle ; char à voile. (1 séance par jeune – 3 h environ – par petits groupes et encadrée par un moniteur diplômé) :
– 1 journée de découverte de Roscoff à travers un jeu de piste en anglais dans cette ancienne cité corsaire (excursion en car).
– Activités sur le centre de vacances : grands jeux, activités manuelles, jeux sportifs,
– veillées tous les soirs

A	B	C	D	E
510 €	550 €	620 €	681 €	750 €
F	G	H	I	NV
820 €	830 €	910 €	1030 €	1280 €

Séjour Gliss' & Atlantique

Du 7 au 18 juillet à Carcans-Maubuisson (Gironde, Nouvelle-Aquitaine) pour les 12-17 ans. Transport en train avec préacheminement de Vincennes à la Gare Montparnasse – Centre UCPA à 100 m du lac de Carcans et 4 km de la plage – majorité des activités nautiques accessibles à pied – tentes de 6 bengalis avec blocs sanitaires à proximité – salle de restauration avec terrasse ombragée – grands espaces de jeux ombragés autour du campement.

- Stage de surf (2 séances)
- Catamaran (2 séances)
- Stand up paddle (1 séance)
- Parcours accrobranches (1 séance)
- Excursion d'une journée à Bordeaux
- Aquaparc : une demi-journée
- VTC : nombreuses balades au départ du centre sur les pistes cyclables au milieu de la forêt des Landes
- Nombreuses baignades au lac de Carcans Hourtin situé à 150 m et sorties à la plage océan
- Terrains de basketball, beach-volley et pétanque sur place
- Activités manuelles et d'expressions, grands jeux
- Veillées à thème chaque soir, selon le planning de l'équipe pédagogique et les souhaits des jeunes.

A	B	C	D	E
430 €	470 €	520 €	570 €	610 €
F	G	H	I	NV
650 €	720 €	790 €	850 €	1005 €

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les séjours d'été sont susceptibles d'être modifiés. Restez informés sur vincennes.fr

VACANCES

Accueil de loisirs : pensez à réserver !

Afin de pouvoir respecter les règles de sécurité et d'encadrement auxquelles sont soumis les centres de loisirs, il est impératif d'y réserver la place de votre enfant et son repas pour les vacances scolaires, en précisant les dates auxquelles il sera présent. Concernant les vacances d'été, qui auront lieu du 6 juillet au 31 août, vous pourrez procéder à ces réservations **jusqu'au 21 juin** au soir par internet dans l'Espace famille.

JEUNESSE

Permanences accueil écoute jeunes



Les Permanences accueil écoute jeunes (PAEJ) sont régulièrement proposées aux 16-25 ans avec une psychologue, sur rendez-vous au 01 71 33 64 40. Prochaines permanences les mercredis **5 et 26 mai**. De 15 h à 18 h au Carré 1, rue de l'Égalité – Gratuit

Plus d'infos : lecarre@vincennes.fr

PETITE ENFANCE

Lieu d'Accueil Enfants/Parents



Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants/Parents) de Vincennes est un espace convivial ouvert aux futurs parents et aux parents d'enfants de 0 de 4 ans. Ils peuvent y venir avec leur enfant, et rencontrer d'autres

parents avec lesquels ils ont ainsi la possibilité d'échanger sur leurs expériences et leurs questionnements en présence de professionnels de la petite enfance formés à l'écoute. Cet espace gratuit, anonyme et sans inscription est ouvert un samedi par mois de 10 h à 12 h 30 dans les locaux de la crèche Fernande-Sarrazin (70, rue de Fontenay). Prochain rendez-vous, le **samedi 29 mai**.

Attribution des places en crèche



La prochaine commission aura lieu le **mercredi 5 mai**, à huis clos en raison des mesures sanitaires. L'attribution des places est réservée uniquement aux Vincennois, elle est fixée en fonction de plusieurs critères : l'âge de l'enfant, la date d'inscription dans la tranche d'âge, la capacité d'accueil des établissements et le temps de travail des parents.

Rencontre des aidants

La Rencontre des aidants vous propose des actions de soutien à destination des aidants familiaux de personnes âgées fragilisées dans leur autonomie. Porté par une psychologue et deux psychomotriciennes, le dispositif s'adresse aux proches de résidents des EHPAD et de villes de Fontenay-sous-Bois, Vincennes, Saint-Mandé et Montreuil. Une conférence en visio ou par téléphone sur le thème « Les troubles du comportement, mieux les comprendre pour mieux les vivre ensemble » vous est proposée **mercredi 5 mai** de 18 h à 19 h 30. Un groupe d'échange en visio ou par téléphone animé par une psychologue et une psychomotricienne aura lieu de 14 h à 15 h 30 le **mardi 11 mai** sur le thème « aider mon proche à rester actif » et le **mardi 25 mai** sur le thème « apprivoiser les troubles du comportement ».

Participation gratuite et sur inscription au 06 27 82 58 88 ou sur aidant@mri94.fr

Décorez VOS QUARTIERS

Confection du 15 mai au 15 juin

FÊTES DE QUARTIER

RUES PARTICIPATIVES

Pour participer à la confection des décorations :

jeparticipe.vincennes.fr

01 43 98 65 89



Brevet d'initiation Aéronautique

L'association nationale des officiers de réserves de l'armée de l'air vous présente « J'obtiens mon BIA en 2022 ». Vous avez 13 ans et plus ?... Alors vous êtes concernés. Le BIA est un diplôme français qui valide un niveau d'initiation à la culture scientifique et technique dans le domaine de l'aéronautique et du spatial. Il permet de découvrir l'aéronautique et le spatial, leurs multiples facettes et les métiers qui leur sont associées. LE BIA s'adresse à tous les jeunes et moins jeunes motivés, filles et garçons Il est délivré conjointement par les ministères de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, chargé des Transports, et par celui de l'Éducation nationale. Un monde accessible qui développe la rigueur, l'humilité, la passion, le respect et l'excellence.

Le brevet d'initiation aéronautique est une formation valorisante et diplômante. Elle enseigne les quatre valeurs de l'armée de l'air :

- Le respect, véritable maître mot des liens que nous construisons ;
- L'intégrité, chère à tous les aviateurs ;
- Le sens du service, véritable démonstration de ton dévouement à la nation ;
- L'excellence qui doit guider tes actions où que tu sois.

Il permet également de transmettre les valeurs de la république et de développer l'esprit de citoyenneté par le parrainage des jeunes en leur redonnant des repères. Un trait d'union entre passion et découverte, savoir et pratique, professionnel et amateur, civil et militaire.

Venez vous informer le **samedi 29 mai** de 10 h à 11 h à la Maison du combattant (6, rue de l'Égalité) et en visio.

Plus d'infos : lebiapoureussir@gmail.com

SÉCURITÉ

ATTENTION AU VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

Le vol à la fausse qualité est le fait d'usurper une qualité (professionnelle par exemple) et d'user de manœuvres frauduleuses, afin de tromper une personne dans le but de lui dérober ou de se faire remettre des objets de valeur. L'infraction est punie de 5 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Dans les faits, des individus se présentent au domicile de la victime et demandent à entrer sous prétexte de devoir effectuer une intervention technique ou pour demander assistance. Une fois à l'intérieur, ils dérobent des objets de valeur de la victime ou cherchent à se faire remettre de l'argent. Ces malfaiteurs peuvent se présenter en tenue d'ouvrier, de policier ou en civil et porteurs de brassards police. Ils peuvent également présenter une carte professionnelle.

Les usurpations les plus fréquentes :

Il peut s'agir de faux agents des eaux, faux agents EDF, plombiers ou tout autre corps de métier mais aussi livreurs.

Exemple de scénario :

Une pratique répandue de ces malfaiteurs consiste par exemple à suivre une personne à son retour du marché ou d'un magasin alimentaire de proximité. Une fois la future victime de retour à son domicile, l'auteur repère son étage et se présente quelques instants plus tard à sa porte en tenue d'agent des eaux. Il prétend alors être envoyé par le syndicat de copropriété et demande à accéder aux canalisations de l'appartement. Dans un deuxième temps, son complice, un faux policier, entre en scène, il exhibe parfois une carte de police et interpelle l'agent des eaux en expliquant à la victime que ce dernier est un malfaiteur. Le policier demande alors à la victime de lui présenter ses objets de valeur et explique devoir les emporter pour relever les empreintes, il quitte alors l'appartement avec les objets. La victime s'aperçoit s'être fait duper quelques heures plus tard.

Comment vous protéger ?

Le principe général est que derrière votre porte, vous êtes en sécurité !

- exigez une carte professionnelle ou un justificatif de passage,
- n'ouvrez jamais sans avoir la certitude que la demande est légitime, surtout au retour du marché,
- si vous n'attendez aucune visite et que vous n'avez pas eu connaissance d'une intervention à votre domicile, n'ouvrez surtout pas !

En cas de doute, renseignez-vous immédiatement auprès de votre gardien ou de vos voisins par téléphone, voire du commissariat de police de votre commune.

Si malgré tout, la personne est entrée à votre domicile :

- suivez-la dans tous ses déplacements,
- ne la laissez pas sans surveillance,
- ne révélez pas l'emplacement de votre argent et de vos objets de valeur,
- ne communiquez pas votre numéro de carte bancaire.

Alertez la police au plus vite.

Composez le 17 Police secours.

La carte de police



Durant le mois de mai, le commissariat de police de Vincennes animera une action de prévention des vols à la fausse qualité auprès du public et tiendra un stand sur le marché de Vincennes. Nous vous y attendrons nombreux !

RAPPEL NUMÉRO D'URGENCE

Urgences Police 17
Commissariat de Vincennes
 01 41 74 54 54 -
Pompier 18
Samu 15

IMPÔTS

Déclaration des revenus

Afin de vous aider durant la campagne de déclaration des revenus, vous pouvez contacter le 0809401 401 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h ou vous rendre sur votre messagerie sécurisée de votre espace particulier sur le site impots.gouv.fr.

La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) restera également ouverte à l'accueil physique sur rendez-vous. Les lundis, mercredis et vendredis matin, un accueil sans rendez-vous sera possible tant que la situation sanitaire le permettra. Afin d'éviter la constitution de files d'attente devant les centres des finances publiques nous vous recommandons vivement de privilégier les moyens de contact à distance et/ou accueil sur rendez-vous. Une nouvelle version de l'application mobile [impots.gouv](http://impots.gouv.fr) est également disponible au téléchargement. Entièrement rénovée, elle intègre de nouvelles fonctionnalités. Vous pouvez payer vos impôts, accéder à l'historique de vos derniers paiements effectués en ligne, mettre à jour votre profil et visualiser votre déclaration automatique.



NOUVEAUTÉ 2021 :

- Pour les indépendants, un **parcours déclaratif fiscal-social unifié** (fusion des déclarations sociale et fiscale) est mise en œuvre afin de simplifier les démarches. En effet, les 1,5 million de personnes concernées en France n'auront plus à souscrire de déclaration sociale spécifique pour déclarer leurs revenus à leur URSAFF ou Caisse générale de Sécurité Sociale. Les informations

nécessaires seront déclarées en ligne à la DGFIP puis transmises automatiquement à l'URSAFF ou à la CGSS, sans intervention de l'utilisateur.

La sphère sociale destinataire des informations ainsi déclarées se chargera ensuite d'effectuer les calculs de cotisations et contributions sociales dues par les intéressés.

- **La déclaration automatique** sera mise en œuvre pour la seconde fois avec un champ d'application étendu et amélioré. Les naissances ou adoptions signalées en 2020 via le service « Gérer mon prélèvement à la source » sont désormais directement et automatiquement prises en compte pour l'établissement de la déclaration automatique. Certains motifs (ex : changement d'adresse) rendant le dépôt d'une déclaration nécessaire sont signalés sur le document de la déclaration automatique.
- Enfin, le dispositif consistant en la suppression systématique de l'envoi de déclarations papier aux déclarants en ligne a été adapté afin de mieux accompagner les usagers. Ainsi à compter de l'année 2021, les usagers ne recevront **plus de déclaration papier** à condition qu'ils aient déclaré en ligne deux années consécutives.

PROPRETÉ

Opération Coup de balai

Les opérations Coup de balai permettent de concentrer les moyens municipaux sur une rue pour effectuer un nettoyage approfondi, établir un diagnostic poussé de la voirie et enlever les véhicules épaves et ventouses. Prochaines opérations le **jeudi 6 mai** rue de Fontenay, de la rue Victor Basch à l'avenue de la République et le **jeudi 20 mai** rue Massue, de la rue des Laitières jusqu'à la rue Victor Basch.

Attention : le stationnement sera interdit à partir de 6 h, les véhicules qui n'auront pas été déplacés seront enlevés et mis en fourrière par les services de police.



© Hugo lebrun

Inscription sur les listes électorales

Pour participer aux prochaines élections régionales et départementales des 20 et 27 juin, il faut s'inscrire au plus tard le vendredi 14 mai. Pour consulter les pièces à fournir rendez-vous sur le site internet service-public.fr rubrique élections. Vous pouvez effectuer une demande de procuration en ligne sur le site maprocuracion.gouv.fr. Exceptionnellement, il sera également possible pour un électeur d'avoir deux procurations établies en France pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin. Pour établir une procuration il faudra vous rendre soit au commissariat soit à la gendarmerie. Vous pouvez préremplir le formulaire papier à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>. Il faudra l'imprimer avant de vous rendre au commissariat ou à la gendarmerie.

RAPPEL

Dates de collectes des déchets

Ordures ménagères : lundi, mercredi et vendredi matin

Emballages : mardi et jeudi matin

Verre : jeudi (secteur Nord le **13 et 27 mai**, secteur Sud les **6 et 20 mai**).

Déchetteries mobiles : le 2^e samedi du mois rue Renon de 9 h à 13 h, le 3^e samedi place Carnot de 9 h à 13 h, le 3^e mercredi place de la Libération de 9 h à 13 h et le 4^e mercredi place Diderot de 14 h à 18 h.

NOUVEAU : à partir du mois de mai, il vous est possible de prendre auprès du Territoire des rendez-vous non seulement pour le ramassage des encombrants en pied d'immeubles, mais aussi désormais, pour vos déchets électriques et électroniques.

Plus d'infos sur vincennes.fr



PHARMACIES DE GARDE

Les dimanches et jours fériés :

01/05

PHARMACIE DE
LA GRANDE PLACE
183, avenue Gallieni
Saint-Mandé

16/05

PHARMACIE
NACCACHE
17, rue du Midi
Vincennes

02/05

GRANDE
PHARMACIE
DE LA GARE
23, rue de Montreuil
Vincennes

23/05

PHARMACIE
DE LA MAIRIE
21, avenue du
Général-de-Gaulle
Saint-Mandé

08/05

PHARMACIE
MARTEAU
90, avenue de Paris
Vincennes

24/05

PHARMACIE
DU SOLEIL
195, rue de Fontenay
Vincennes

09/05

PHARMACIE
DE VINCENNES
30, avenue
du Château
Vincennes

30/05

PHARMACIE
CLEMENCEAU
18, avenue Georges-
Clemenceau
Vincennes

13/05

PHARMACIE
MORSSI
52, rue Diderot
Vincennes

06/06

PHARMACIE DES
VIGNERONS
2, rue du Marechal_
Maunoury
Vincennes

MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

Au Service d'accueil médical initial (SAMI) vous pouvez bénéficier de consultations médicales sécurisées assurées par un médecin généraliste de permanence quand le cabinet médical de votre médecin est fermé.

Attention : l'accès est uniquement régulé par le 15, les patients qui se présenteront spontanément ne pourront être reçus.

Le SAMI ouvre ses portes chaque soir de 20 h à minuit du lundi au vendredi, de 16 h à minuit le samedi et de 8 h à minuit les dimanches et jours fériés.

Espace Pierre-Souweine -
70, rue de Fontenay - Vincennes

URGENCES

01 43 98 50 01

Hôpital Bégin 69, avenue de Paris
Saint-Mandé

INSTALLATION

MADAME ARIELLE LÉVY

Sophrologue

8, allée Léonard-Marie-Lemayre

06 15 87 11 74

arielle-levy.fr



Vaccinations gratuites

La plateforme départementale de vaccination du Val-de-Marne propose à Vincennes un service de vaccination gratuit et ouvert à tous. Les vaccins concernés sont ceux qui font partie de la prévention primaire : DTCP (diphtérie Tétanis Coqueluche Poliomyélite), ROR (Rougeole Oreillons Rubéole) et Hépatites (A et B). Prochain rendez-vous : le

mercredi 26 mai de 13 h 30 à 16 h 30.

Plus d'infos : 01 71 33 64 88
ou 01 71 33 64 87

Don du sang

Chaque année, grâce à la générosité des donateurs, 1 million de patients sont soignés. Il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. La prochaine collecte auront lieu à la salle des fêtes de l'Hôtel de ville, le

lundi 3 mai de 14 h 30 à 19 h 30.

Uniquement sur rendez-vous - Inscription sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Avez-vous une chambre à louer ?

Le lycée Claude-Nicolas Ledoux - EBTP recherche pour ses futurs étudiants des familles qui pourraient leur louer une chambre. L'internat étant complet, le lycée n'est plus en mesure de satisfaire certaines demandes en termes de logement. Afin de proposer une offre de logement, merci de prendre contact avec le lycée au 01 48 08 11 21 ou secretariat@ebtp.info - 30-32 rue de la Paix

Protégeons les gardiens et les employés d'immeubles

Afin de protéger le personnel de proximité mais aussi vous, vos voisins et les éboueurs de la commune, merci de veiller à bien fermer vos sacs-poubelle avant de les déposer. Respectez la distance de sécurité avec le personnel de proximité (gardiens et employés d'immeuble) comme avec vos voisins. Soyons solidaires avec le personnel de santé mais aussi avec tous ceux qui continuent à travailler en raison du caractère essentiel de leur métier. Restons chez nous et évitons tout rassemblement en parties communes. La bienveillance et le civisme de chacun sont plus que jamais nécessaires.

Permanences sociales et juridiques

Les permanences juridiques et sociales qui ont habituellement lieu en mairie sont déplacées durant les travaux à l'Espace Pierre-Souweine, jusqu'à fin septembre 2021.

- **ACPE** (Association pour le couple et l'enfant) : le 1^{er} et 3^e mercredi du mois, sur rendez-vous au 01 42 07 49 74.
- **CIDFF** (Centre d'information sur les droits des femmes et de la famille) : le lundi de 9 h à 12 h, sans rendez-vous.

Disponible sur rendez-vous au 01 43 98 65 00 ou sur vincennes.fr rubrique « Vos démarches en ligne » :

- **Conciliateur de justice** :
lundi de 13 h à 18 h
- **Avocat** : le mardi de 18 h à 19 h
- **Notaire** : 1^{er} et 3^e jeudis du mois du 18 h à 19 h
- **Comptable** : le 3^e jeudi de 17 h à 19 h



ESPACE PIERRE-SOUWEINE



70, rue de Fontenay. Accueil du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h, le vendredi à 17 h)

PERMANENCES

- **Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (CRAMIF)** : les travailleurs sociaux de la CRAMIF accompagnent les personnes en situation d'invalidité liée essentiellement à des risques professionnels ou en accident du travail. Ils orientent vers des dispositifs du handicap (dossier de MDPH, appareillage...). Permanences le **mardi** de 9 h à 12 h et le **jeudi** de 13 h 30 à 16 h sur rendez-vous pris au 01 58 73 09 28.
- **Assurance maladie** : Pas de permanence, pour toutes informations contacter le 3646.
- **Pédicure** : le **mercredi** de 8 h 45 à 12 h 30 sur rendez-vous au 01 71 33 64 88/87 pour les personnes âgées, sur conditions de ressources.
- **Crésus** : le CCAS, en partenariat avec l'association Crésus Île-de-France, propose une permanence d'information et de conseil sur la gestion budgétaire à destination des Vincennes. Permanences les **1^{er} et 4^e mardis du mois** de 9 h 30 à 12 h 30. Sur rendez-vous au 01 43 98 66 95 ou directement au 70, rue de Fontenay.
- **CLCV (consommation, logement et cadre de vie)** : permanence le jeudi de 9 h à 12 h sur rendez-vous au 07 85 34 43 47 – vincennes@clcv.org
- **SOLIIA** : permanence le **lundi et le vendredi** de 14 h à 17 h sans rendez-vous.

GROUPES DE PAROLE

En partenariat avec la Ville, l'association Espoir et vie avec le cancer du sein propose des groupes de parols aux femmes atteintes du cancer du sein et à leurs proches. Prochains rendez-vous (sous réserve de la situation sanitaire) les **mardis 11 et 25 mai** de 14 h 30 à 17 h 30, salle Aimé-Mireur. Entrée libre et gratuite sans réservation préalable
Plus d'infos : 01 48 08 06 99 ou admin@espoir-viecanцерdusein.fr.

FRANCE ALZHEIMER

Une permanence est proposée de 15 h à 17 h, uniquement sur rendez-vous au 01 48 75 42 47.

ACTION POUR L'AUTISME ASPERGER

L'association a été créée en février 2012 par des parents et grands-parents bénévoles. Elle agit pour permettre l'autonomie et l'intégration des personnes Asperger dans la société afin qu'elles puissent devenir autonomes : accès à l'éducation en classe ordinaire, accès à l'enseignement universitaire sur le modèle de ce qui existe dans les pays anglo-saxons, accès au travail, accès aux prises en charge adaptées. Prochaines permanences les **mercredis 12 mai et 2 juin** de 14 h à 16 h, sur rendez-vous : 06 29 88 41 14 ou isabelle.mourrieras@yahoo.com.

LUTTE CONTRE LES TROUBLES DE LA MÉMOIRE

Le pôle Santé-Handicap propose notamment des dépistages des troubles de la mémoire accessibles sur rendez-vous aux personnes de plus de 60 ans et après dépistage, pour les personnes concernées, des ateliers de stimulation cognitive. Plus d'infos sur place et au 01 71 33 64 88 ou 64 87.

APF FRANCE HANDICAP

L'association vous accompagne dans l'accès aux droits, notamment pour le logement, la santé et les établissements médicaux sociaux, l'emploi et le droit du travail, l'accompagnement des aidants, les litiges MDPH, les droits privés fondamentaux. Prochaine permanence le **mercredi 12 mai** de 14 h à 16 h, sur rendez-vous au 01 43 98 66 95.

ASSOCIATION DES FAMILLES DES TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET DE CÉRÉBROLÉSÉS (AFTC)

La déléguée du Val-de-Marne de l'AFTC Île-de-France accueille les personnes atteintes de lésions cérébrales acquises les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois, de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous, ainsi que toutes celles et tous ceux qui souhaitent la rencontrer. Avec vingt ans d'expérience de la perte d'autonomie et du handicap, de nombreuses et fréquentes formations dédiées, sa mission est d'écouter, conseiller et accompagner dans le plus grand respect des droits de chacun, sans jamais faire « à la place de » mais « avec ». Siégeant à la Commission des droits et de l'autonomie de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) depuis 2009, elle est aussi représentante des usagers dans plusieurs établissements médicaux du département et membre du Conseil territorial de santé (ARS DD 94). Prochaines permanences le **lundi 3 et 17 mai** – Pour prendre rendez-vous : 06 85 40 80 00 (sauf vacances scolaires).

Suite à la retransmission du Conseil Municipal de la Ville le 14 avril dernier, une vidéo de l'explication de vote du groupe Vincennes Respire refusant de voter une subvention pour une association de voile a fait l'actualité sur les réseaux sociaux et dans les médias. Cette position de vote, partagée par l'ensemble des conseillers municipaux du groupe Vincennes Respire et exprimée par un cadre du parti EELV, n'est pas une erreur d'un jeune conseiller inexpérimenté qui n'a pas eu le temps de préparer ces dossiers. Au-delà de montrer l'absence de connaissance du tissu associatif vincennois, cette position de vote est symptomatique d'une opposition déconnectée du terrain, qui vote selon un dogmatisme étranger des considérations locales entraînant des amalgames et des contradictions constants. Ce n'est pas la conception que nous avons de l'engagement local au sein de notre majorité. Le rôle d'un élu est de toujours faire prévaloir l'intérêt général local et non défendre des postures de principes de politique politicienne qui opposent les gens. Par-delà nos divergences de la conception de la politique locale, nous souhaitons vivement condamner les réactions de certaines personnes à ce buzz médiatique. Il est inacceptable qu'en démocratie un élu soit victime d'insultes ou de menaces. Le débat contradictoire dans le respect de l'autre doit toujours être la réponse à un désaccord politique.



La richesse du tissu associatif vincennois

À Vincennes, nous avons la chance d'avoir de très nombreuses associations. Cette multiplicité et cette diversité sont une véritable force et apparaissent comme vitales pour Vincennes : nous nous devons de tout mettre en œuvre pour les préserver, et plus encore durant cette période de crise sanitaire.

C'est ce message que nous avons souhaité envoyer aux associations vincennoises lors du Conseil municipal d'avril en votant près de 7,4 millions d'euros de subvention communale. Il s'agit là d'une somme importante et absolument nécessaire pour permettre à l'ensemble des acteurs de pouvoir rythmer la vie de notre cité par de nombreuses initiatives et rendez-vous tout au long de l'année. Un choix que nous portons comme toujours en transparence, sans dogmatisme et dans le respect de la liberté d'engagement des uns et des autres. Parallèlement au vote des subventions, nous avons souhaité plus tôt dans l'année soumettre à la signature des associations bénéficiant de subventions ou des services municipaux, une charte communale des valeurs de la République et de la laïcité afin de s'assurer que les deniers publics ne puissent profiter à des groupements qui ne respecteraient pas nos valeurs et nos lois. Mais le soutien aux associations ne se limite pas au vote de subventions. C'est pourquoi à Vincennes, les associations peuvent compter sur tout un service municipal qui leur est dédié et une Maison

des associations. La Ville de Vincennes est ainsi toujours présente aux côtés des associations pour les aider dans leurs démarches administratives, de leur création à leur gestion quotidienne, instruire les demandes de prêt de matériel, faciliter leur installation dans des locaux adaptés, les accompagner dans leurs projets et se faire le relais de leurs attentes.

Ce soutien se poursuit également au travers des supports de communication qui sont mis à disposition et des nombreux événements directement portés par la municipalité, comme par exemple la journée des associations, ou ceux dont elle facilite l'organisation.

Pendant, nombreuses sont les associations qui ne peuvent plus se réunir et faire vivre leur passion. Dans l'attente d'une reprise prochaine de leurs activités, il nous faut donc être à l'écoute afin de préserver et d'accompagner ces organisations jusqu'au sortir de cette période difficile. L'ensemble des élus de la majorité sont pleinement mobilisés à cette tâche, d'autant plus qu'ils connaissent particulièrement bien ce secteur étant majoritairement issus du monde associatif.

La promesse d'un déconfinement et de jours meilleurs plane autour de nous : l'ensemble des élus et des équipes seront prêts le jour J pour permettre aux associations de vivre pleinement leur engagement avec et pour les Vincennoises et les Vincennois. ■

La majorité municipale

Au dernier Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le 14 avril en l'Hôtel de ville, dans une séance à huis clos retransmise en direct sur vincennes.fr via la chaîne youtube vincennesmaville. Il était notamment consacré au vote du budget

Finances

Le Conseil a adopté (à la majorité – 6 v. contre : Vincennes respire, Vincennes à gauche), le budget primitif pour l'exercice 2021 qui s'équilibre, en recettes et en dépenses, pour le budget principal de la Ville à la somme de 151 538 142 €.

Il a également adopté les budgets primitifs des budgets annexes : restauration municipale, 192 810 € (à la majorité – 1 v. contre : Vincennes à gauche ; 5 abst. : Vincennes respire) ; spectacles vivants, 113 710 € (à la majorité – 5 v. contre : Vincennes respire) ; marchés d'approvisionnement, 315 450 € (à la majorité – 5 abst. : Vincennes respire) ; centre aquatique Le Dôme, 2 650 970 € (à la majorité – 6 v. contre : Vincennes respire, Vincennes à gauche).

Le Conseil a également fixé les taux de la fiscalité directe locale (à la majorité – 6 v. contre : Vincennes respire, Vincennes à gauche) : taxe sur le foncier bâti 34,18 %, taxe sur le foncier non bâti 71,24 %. En raison de la réforme de la fiscalité locale, à compter de 2021, la taxe foncière sur les propriétés bâties devient l'addition du taux communal et du taux départemental, inchangés (soit 20,43 % et 13,75 %). Son taux donc passe à 34,18 %, sans aucun impact sur le contribuable.

Lire également p. XX

Le Conseil municipal a par ailleurs fixé (unanimité) des tarifs pour l'occupation des salles de l'Hôtel de ville (salle des Fêtes, salle des Mariages, salle Aimé mieur) pour une utilisation annexe à un tournage de film.

Il a approuvé (unanimité) la constitution d'un groupement de commandes avec la Ville de Saint-Mandé pour l'attribution d'un accord-cadre de fournitures de produits et articles d'hygiène et d'entretien.



Subventions

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer des subventions aux associations : Associations sociales, à hauteur de 42 500 € (unanimité, sauf pour les Œuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte, 500 € : à la majorité – 5 v. contre : Vincennes respire ; 4 abst. : Vincennes +, Vincennes à gauche).

- Associations de jeunesse, à hauteur de 6 500 € (unanimité, sauf pour l'Association des Guides et scouts d'Europe – Groupe Saint-Georges, 600 € : à la majorité – 5 v. contre : Vincennes respire ; 3 abst. : Vincennes +).
- Associations patriotiques, à hauteur de 12 000 € (unanimité).
- Associations culturelles, à hauteur de 36 300 € (unanimité).
- Association sportives, à hauteur de 86 450 € (unanimité, sauf pour le Yacht Club de Vincennes, 1 000 € : à la majorité – 9 abst. : Vincennes respire, Vincennes +, Vincennes à gauche).

Il a autorisé (unanimité) le Maire à signer les avenants visant à préciser le montant de la subvention 2021 pour chacune des associations suivantes :

- Clubs loisirs découvertes, 40 000 €
- Association vincennoise pour l'aide à domicile (AVAD), 65 000 €
- Amicale du personnel territorial de la Ville de Vincennes, 644 000 €
- Vincennes en concert – Prima la musica, 57 000 €
- Espace Sorano, 450 000 €

- Soliha, 50 000 €
- Club Olympique de Vincennes, 45 000 €
- Rugby Club de Vincennes, 36 000 €
- Vincennes Volley Club, 46 000 €.
- Le Conseil a aussi autorisé (unanimité) le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association Au-delà de l'écran, fixant le montant de la subvention de la Ville à 80 000 € pour 2021.
- Le Conseil a attribué (unanimité) une subvention au projet présenté par le Rotary Club Paris Est dans le cadre de l'appel à projets développement durable à hauteur de 2 000 €, pour la réalisation d'un potager surélevé autonome en partenariat avec des élèves du lycée Claude-Nicolas Ledoux.

Ressources humaines

Le Conseil a approuvé (unanimité) les modifications portées au tableau des effectifs du personnel communal.

Il a approuvé (à la majorité – 6 v. contre : Vincennes respire, Vincennes à gauche) l'accord cadre relatif à la durée et à l'aménagement du temps de travail.

Il a décidé (à la majorité – 6 v. contre : Vincennes respire, Vincennes à gauche) d'appliquer les dispositions relatives aux autorisations spéciales d'absence liées à la parentalité et à certains événements familiaux et à l'aménagement horaire pour l'allaitement de l'enfant.

Il a décidé (à la majorité – 1 v. contre : Vincennes à gauche) la mise en place d'as-

treintes pour certains emplois lorsque les exigences de continuité de service public ou d'impératifs de sécurité l'imposent. Il a approuvé (*unanimité*) les prestations d'action sociale versées aux agents de la ville à compter du 1^{er} janvier 2021.

Logement social

Le Conseil a accordé (*unanimité*) la garantie de la Ville à 100 % pour le remboursement d'un prêt de 3 072 000 € souscrit par la société Immobilière 3F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer l'opération de construction de 23 logements sociaux au 3/5, rue Sulpic. Il a approuvé la convention réservant 5 logements à la Ville. Le Conseil a approuvé (*unanimité*) le programme détaillé d'actions et de répartition de l'excédent de liquidation de l'Office Public de l'Habitat de Vincennes pour l'année 2021.

Il a approuvé (*unanimité*) la Convention d'Intervention Foncière proposée par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France. La convention de 2009, sur un montant de 85 millions d'euros a permis de réaliser 576 logements dont 431 sociaux. Cette nouvelle convention, plafonnée au même montant, s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2026, et devrait permettre la réalisation de 500 logements dont au minimum 50 % de logements locatifs sociaux et, le cas échéant, de l'activité commerciale en pied d'immeuble.



Travaux

Le Conseil a approuvé (*unanimité*) l'avenant à la Convention relative aux études, diagnostics et essais de dépollution sur le site du Collège Saint-Exupéry et du bâtiment communal voisin, 7 bis rue de la Liberté, entre le Département du Val-de-Marne et la commune de Vincennes.

Pour mémoire, cette convention avait été approuvée par le Conseil municipal le 27 juin 2018. L'Agence Régionale de la Santé (ARS) et la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de

l'Énergie (DRIEE) ont souhaité que ces études soient complétées par la réalisation in situ d'un essai pilote de traitement de la nappe phréatique afin d'affiner le plan de gestion de dépollution. Les travaux seront effectués sous la conduite du Département de juillet à décembre 2021.

Développement économique

Le Conseil a approuvé (*unanimité*) le projet de convention pour le versement d'une dotation exceptionnelle de 300 000 € entre la Ville et Paris Est Marne et Bois afin de soutenir le tissu économique vincennois : la gestion de ce fonds de soutien sera assurée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Île-de-France (*lire p. 17*).

Il a fixé (*unanimité*) un tarif publicitaire spécifique de 50 € pour ¼ de page dans le magazine municipal, destiné exclusivement aux établissements de restauration (code APE – NAF 5610A) dont le siège social est domicilié à Vincennes, pendant les 6 mois pleins suivant la date d'autorisation de réouverture de ces établissements qui sera déterminée par le Gouvernement.

Sports

Le Conseil a décidé de solliciter (*unanimité*) une subvention auprès de l'Agence nationale du sport pour la construction du centre sportif rue DeFrance, dans le cadre du dispositif de soutien aux Centres de préparation aux Jeux (CPJ) Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Rapports annuels

Le Conseil a pris acte (*unanimité*) de la présentation du rapport de gestion 2019/2020 de la Société d'économie mixte Vincem.

Affaires sociales

Le Conseil a autorisé (*unanimité*) le Maire à signer la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Vœux

Après approbation (*unanimité*) de l'intérêt local de chacun des vœux présentés, le Conseil a approuvé :

- le vœu proposé par la liste Vincennes à gauche demandant à la direction de La Poste le retour à Vincennes du centre de traitement du courrier et le déve-

loppement des activités et horaires des bureaux annexes de la ville à l'égal du bureau principal.

- le vœu proposé par la liste Vincennes Respirer mandatant le Maire de Vincennes pour apporter son soutien à l'appel pour un pacte Finance-Climat Européen et porter le projet d'un Pacte Finance-Climat Européen au niveau du Territoire Paris Est Marne et Bois ainsi que dans l'ensemble des réseaux de collectivités auxquels Vincennes participe.
- le vœu proposé par la liste de la majorité Avec vous pour Vincennes demandant que la Direction académique des Services de l'Éducation nationale tienne l'engagement gouvernemental d'abaisser à 24 élèves par classe à Vincennes les effectifs des grandes sections de maternelle, CP et CE1, puisque la configuration des établissements le permet, et ce dès septembre 2021, et que cet allègement des effectifs des grandes sections de maternelle, CP et CE1 n'implique pas une augmentation du nombre d'élèves dans les autres classes. Le Conseil demande aussi que les prévisions annoncées par l'Éducation nationale soient réexaminées au plus vite pour tenir compte de cet engagement de limitation des effectifs et des données affinées par la Ville à l'issue de la campagne d'inscriptions scolaires, afin de permettre aux élèves d'être accueillis dans de bonnes conditions et aux personnels de l'Éducation nationale concernés par les fermetures envisagées de conserver leur poste à Vincennes, en particulier en cette période de crise sanitaire. ■



Le compte rendu complet et l'enregistrement du conseil sont consultables en ligne sur vincennes.fr, ainsi que dans les panneaux d'affichage administratifs. Le prochain Conseil municipal aura lieu le mercredi 30 juin à 19 h.



VINCENNES RESPIRE

Non, tous les coups ne sont pas permis

Lors du dernier conseil municipal, la maire de Vincennes a voulu « se payer » un jeune élu écologiste, Quentin Bernier-Gravat, en le prenant à défaut sur une question de subvention associative et en donnant à sa réponse maladroitement un écho médiatique disproportionné. La maire a d'ailleurs reconnu sur divers **médias nationaux que le coup était préparé** en vue de dénoncer publiquement le caractère « dogmatique » ou « idéologique » de ces élus qui ne votent pas toujours comme elle. Pour être précis sur la fameuse subvention de 1000 euros au Yacht club de Vincennes, nous nous sommes abstenus comme les dernières années. Les activités de ce club ne se déroulent **ni sur la Marne, ni sur le lac Daumesnil** mais en pleine mer, bien loin de Vincennes et surtout, ça nous dérange de voter une subvention annuelle à un club dont les membres fondateurs et adhérents sont la maire, des anciens adjoints et des membres actuels de la majorité municipale.

Mais le leitmotiv de la maire depuis plusieurs semaines est que les vincennoises et les vincennois doivent être informés de nos

votes, quand ils ne vont pas dans son sens. Nous votons pourtant un grand nombre de délibérations quand elles servent véritablement l'intérêt général des habitants, mais la maire a peut-être un calendrier politique personnel qui la rend plus incisive et plus agressive. A suivre...

Sur le fond, la maire a raison. Vous devez connaître nos votes « contre » et nos positions qui nuiraient selon elle à nos concitoyens.

Où, vous devez savoir qu'en pleine crise épidémique et économique, nous avons voté dès le premier conseil municipal de cette mandature contre **la forte augmentation des indemnités** de la maire et de ses adjoints ; que nous avons voté **contre l'augmentation de la plupart des tarifs municipaux** (cantines, centres de loisirs, sport en famille, etc) ; **contre l'augmentation des tarifs** pour les commerçants des marchés ; **contre le tour de passe-passe budgétaire** opéré avec la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui nous reviendra en boomerang sur nos feuilles d'impôts au travers du territoire Paris Est Marne et Bois. Lors du dernier

conseil municipal, assumant nos positions, nous avons également **voté contre le budget de la ville**, car celui-ci ne prend pas à bras le corps les véritables défis auxquels nous devons faire face : défi écologique avec l'urgence de limiter les effets du changement climatique, défi social avec l'obligation de construire des logements sociaux pour se conformer à la loi entre autres.

Où, nous sommes en désaccord aussi avec **la politique de sur-densification de la majorité municipale** et le lot d'expropriations qui l'accompagne. Nous dénonçons l'opacité qui accompagne souvent les opérations d'aménagement récentes. Dernier exemple en date, le projet d'hôtel de luxe de l'avenue de Paris vient par surprise de changer de trottoir : il sera dorénavant au-dessus du futur cinéma, mais le restaurant associé à l'hôtel jusqu'alors reste en face. Sans explication claire.

La majorité municipale nous pense dogmatiques et se vit comme pragmatique, nous les encourageons vivement à mettre en application ce pragmatisme plutôt que de se payer de mots. **Depuis plusieurs mandats, la dette climatique de la Ville**



VINCENNES À GAUCHE

Sauver le service postal à Vincennes

« **Le conseil municipal demande à la direction de La Poste le retour à Vincennes du centre de traitement du courrier et le développement des activités et horaires des bureaux annexes de la ville à l'égal du bureau principal.** »

Ce vœu présenté par notre liste fut voté à l'unanimité mercredi 14 avril 2021.

Jusqu'en septembre 2019, les tournées de courrier étaient préparées sur place, au premier étage du bureau de poste principal, par les facteurs qui portaient ensuite le distribuer.

En septembre 2019, la direction de la poste prétexte des problèmes de canalisations apparus en

2018 dans ces locaux jugés vétustes et insalubres et délocalise le traitement du courrier à Montreuil où les facteurs doivent se rendre avant de revenir effectuer leurs tournées ; des tournées réorganisées et augmentées ne leur permettant plus de distribuer tout le courrier le jour même. Sans oublier les problèmes de recrutement et de formation initiale. Les postiers se mobilisent contre cette dégradation de leur travail.

Les usagers notent une fréquence aléatoire des tournées, dénoncent des courriers égarés, y compris recommandés, ou non distribués et impossible à retrouver....

En 2021, il est permis d'espérer que les réparations ont eu lieu, les locaux vincennois doivent à nouveau accueillir le centre de traitement du courrier.

Le bureau annexe de la Jarry rayonne sur les quartiers Diderot, Mowatt et Le Bois soit tout l'est de la ville, ce qui représente un nombre conséquent de vincennois.

Horaires restreints, absence d'un automate d'encaissement de chèque, absence de conseiller financier interdisant l'accès à certains produits : des conditions de fonctionnement indigentes et indignes d'un service public de qualité.

de Vincennes se creuse sans qu'aucune initiative structurante pour la stopper ne soit mise en action. Cette dette climatique a des réalités économiques et si le pragmatisme consiste à se voiler la face et à renvoyer à d'autres ses propres responsabilités, alors ce n'est plus du pragmatisme mais du déni pur et simple. Pour clore, nous avons vu cette polémique sur Vincennes et son Yacht club enfler dans les médias et les réseaux sociaux et reprise avec gourmandise par Robert Ménard et Gilbert Collard entre autres et notre élu étudiant qui croule depuis sous les menaces et les insultes... Non, Madame Libert-Albanel, tous les coups ne sont pas permis en politique ! Nous tenons à remercier l'opposition municipale pour son soutien unanime.

Vos 5 élus de Vincennes Respire : Christophe Ribet, Muriel Hauchemaille, Quentin Bernier, Annick Le Calvez, Olivier Sester
Pour nous joindre :
contact@vincennes-respire.fr

Les vincennois de l'est sont alors obligés de délaissier ce bureau et d'aller grossir la file d'attente au bureau principal de Vincennes. Les bureaux annexes doivent être en mesure d'assurer leur service à l'égal du bureau principal. **Mon adresse cbalagnaranin@vincennes.fr collectera vos témoignages et vos revendications, indispensables pour engager les actions auprès des directions de la poste (locale, départementale) ainsi que du médiateur. Vincennes doit retrouver son centre de traitement du courrier et voir développer l'activité de l'annexe de La Jarry.**

Chantal Balagna Ranin
cbalagnaranin@vincennes.fr



L'Europe à l'honneur

Cette année encore, nous serons dans l'impossibilité de célébrer l'Europe dans les rues de Vincennes. Cette Europe à laquelle nous croyons tant et dont l'action est souvent passée sous silence, voire présentée comme un poids pour l'action nationale. Notre conviction demeure que l'Europe reste un des échelons les plus pertinents pour faire face aux crises mondiales actuelles et futures que nous devons affronter.

Depuis deux ans, **la voix de la France est redevenue moteur en Europe** et de nombreuses avancées ont pu ainsi voir le jour. En voici quelques exemples.

Sur le plan écologique, le budget européen sera dédié à 30 % à la transition écologique dès 2021 et à 10 % à la biodiversité à partir de 2024.

Pour continuer à promouvoir nos liens, le programme Erasmus qui a déjà permis d'ouvrir l'horizon de 9 millions d'Européens, s'ouvre plus largement pour intégrer les apprentis et les adultes en réinsertion.

Pour défendre notre espace et continuer à être entendu dans le concert des grandes nations, une défense européenne continue à s'organiser avec un fonds dédié à la recherche et au développement d'équipements de défense.

Cette crise aura également révélé le besoin d'une coordination sanitaire plus forte entre les États européens. L'Europe de la santé se matérialise par la hausse sans précédent du programme EU4Health qui vise à renforcer les structures et mécanismes de prévention et de réaction, et à améliorer la coopération transfrontalière de lutte contre les menaces sanitaires.

Enfin, nous ne pouvions célébrer l'Europe sans parler de Chrysoula Zacharopoulou, notre députée eu-

ropéenne locale, toujours médecin à l'hôpital Bégin, qui a été élue co-présidente de Covax. Covax est une initiative de l'OMS qui vise à permettre l'accès aux vaccins contre la Covid-19 pour les pays les plus pauvres du globe. Ici encore c'est l'Europe qui a été mise à l'honneur pour coordonner cette politique de solidarité mondiale pour le bien de tous.

+ de respect en politique

Nous déplorons la polémique suscitée par les propos de notre collègue EELV au dernier conseil municipal et l'acharnement médiatique qui en a suivi. **Ce dérapage instrumentalisé dessert tout le monde : les Vincennois, les élus et l'écologie.** L'écologie ne se réduit pas à l'octroi ou non d'une subvention à une association de voile. Nous préférierions que les sujets écologiques soient abordés de manière sérieuse et concrète, et qu'ils bénéficient de vrais moyens financiers, notamment pour la rénovation thermique des bâtiments publics, pour des mobilités décarbonées avec un plan vélo réellement ambitieux, pour l'éducation au développement durable de tous... Sommes-nous vraiment obligés de faire de la politique politicienne vivante autour de l'écologie ? **Et si nous mettions de côté nos cli-vages pour être constructifs pour notre ville et mener un combat sérieux pour le climat, la biodiversité et les sujets en lien avec la transition ?**

Florence Gall, François Epinat et Carolina Meza
fgall@vincennes.fr
fepinat@vincennes.fr
mcmeczacampuzano@vincennes.fr

DU 1^{ER} AU 31 MARS 2021**NAISSANCES****Naissances à Vincennes**

DIMAL Nasya.

Naissances

ANGELETTI Louis ;
 ATTAL Nathan ;
 BALHAWAN Ava ;
 BAUDIER Nina ;
 BEN ATTIA Ilyan ;
 BIERLA Malone ;
 BOUZOL Robin ;
 BURTHÉRET Gustave ;
 CASTEGNARO Swann ;
 CHANIOUX Jonas ;
 DANOFFRE Alliaume ;
 DUVAL Léonard ;
 ERSOY LAKEL Demir ;
 FORTUIT GOUZOWSKI Robin ;
 GOMES SANCHES Amaury ;
 GRUPPO VILAYSING Joseph ;
 HAMEL Evan ;
 HING Thibault ;
 HUBERT Marilou ;
 INGLESE Charlotte ;
 IVANCIC Aron ;
 JOLIVET DURAND Nicolas ;
 JOURDAIN Antoine ;
 LE BOEDÉC VALENTE Gianni ;
 LEROY Nina ;
 OLIVIERI Gabriel ;
 OSABUOHIEN Osatohanwen ;
 PEGUILLAN Luna ;
 RENOULT Quentin ;
 SERRES Ruben ;
 SKALAWSKI Jonah ;
 SOULIER DELAIR Maxime ;
 THOMAS Félix ;
 WALLART Laura ;
 WYRICH Eli ;
 ZAFFRAN Isaac ;
 KEITA Coumba ;
 SIMON Louise.

**MARIAGES**

M. OUAKI Avner et M^{me} HAOUZI Elona
 M. de WITASSE-THÉZY Thibault
 et M^{me} STAMBOUL Sarah ;
 M. SCEMAMA David et M^{me} CHAMI Ladmia ;
 M. ROBLAIN Nicolas et M^{me} CHOLLET Kristel ;

Publications de mariages hors Vincennes

M. de ANDOLENKO Nicolas et M^{me}
 PALENCHEM Emmanuelle à Paris 07^e ;
 M. CARTERET Guillaume et M^{me} VIGNAU Aurélie ;
 M. ROUDIER Paul et M^{me} MOUNIER Aline
 résidant à Combleux (45) ;
 M. LIÉVIN Jean à Sin-le-Noble (59)
 et M^{me} DHENIN Corinne ;
 M. SIMON-JEAN Dustin et M^{me} FONTAINE
 Pauline résidant à Crécy-Couvé (28) ;
 M. CLECH Laurent et M^{me} NONNI Maud ;
 M. AYAD Fatah et M^{me} ABERKANE Myriam
 résidant au Teil (07) ;
 M. D'HELFF Cyprien et M^{me} DELAFOSSE Sarah
 résidant à Marcq-en-Baroeul (59) ;
 M. KARMOCHKINE Ivan et M.
 CHAUVIN Antoine à Paris 03^e ;
 M. RELJIC Théo et M^{me} BOUVRY Anaïs ;
 M. PABON Martin et M^{me} BOYER Marion ;
 M. PINOT Christophe et M^{me} IBRAHIM
 Maryam résidant à Alfortville (94).

**DÉCÈS****Survenus à Vincennes**

M^{me} KOS Sura, 97 ans ;
 M. CHAMBARET
 Jean-Marie, 60 ans ;
 M. DULOUT Victor, 28 ans ;
 M^{me} HUREL Claude, 94 ans ;
 M. THAKOOR Anand, 69 ans ;
 M. LEGRAS Pierre, 96 ans ;
 M. CHOPELIN Pierre, 87 ans ;
 M^{me} CHEUNG Yue, 65 ans ;
 M^{me} NIBERT Hélène, 84 ans ;
 M. PINTA Claude, 89 ans.

Transcrits à Vincennes

M. HEURTEAU Roger, 89 ans ;
 M^{me} MELHEN Marcelle, 96 ans ;
 M^{me} BRAME Françoise, 90 ans ;
 M. SIMON Marc, 89 ans ;
 M^{me} DUHAMEL Louise, 94 ans ;
 M^{me} ASTIER Odette, 75 ans ;
 M. DEPAGNE Emile, 95 ans ;
 M^{me} HAROUTUNIAN
 Hassmig, 87 ans ;
 M^{me} BEN HAMOU
 Geneviève, 68 ans ;
 M^{me} GRAILLOT
 Catherine, 66 ans ;
 M. CHABRES-DUC Jean, 75 ans ;
 M. BENAÏSSI Benaïssa, 79 ans ;
 M. GNANARAJAH
 Mariyanayagam, 82 ans ;
 M. GRIFFET Jean-Claude, 81 ans ;
 M. ROUCO MATALOBOS
 Andrés, 76 ans ;
 M. BOUTAN-LAROZE
 Aymard, 73 ans.

La rédaction a appris avec émotion le décès de Monsieur Guy Puybouffat à l'âge de 85 ans. Très investi dans la vie locale, il créa en septembre 1972 l'association « Tennis de Table Vincennois », prenant la succession de la section tennis de table du Club Olympique vincennois. Il devint alors membre du comité municipal des sports et fut élu Conseiller municipal en 1983. Réélu, il devint en 1995 Adjoint au Maire chargé des sports, mandat qu'il exerça jusqu'en 2000. Il s'investit également dans d'autres domaines liés notamment à la jeunesse en tant qu'administrateur (Caisse des écoles, Conseil d'administration de l'espace Daniel-Sorano...), et était médaillé de la Jeunesse et des Sports. À sa famille et à ses proches, *Vincennes info* adresse ses sincères condoléances.

VINCENNES – Avenue AUBERT

DÉMARRAGE DES TRAVAUX

APPARTEMENTS D'EXCEPTION
du studio au 5 pièces⁽¹⁾



MAISONS-LOFTS ⁽¹⁾
avec terrasse et jardin privatif

- 🔥 Résidence entièrement sécurisée
- 🔥 De spacieux espaces de vie
- 🔥 De grandes terrasses plein ciel
- 🔥 Un majestueux jardin intérieur au cœur de la résidence
- 🔥 Parking en sous-sol
- 🔥 À 7 mn à pied du centre-ville
- 🔥 À moins de 750 m du bois et du château de Vincennes
- 🔥 À 300 m de la gare RER A de Vincennes et du métro ligne 1



UNE RÉALISATION



COMMERCIALISATION

2 et 3 pièces

Studio, 4 et 5 pièces



PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

0 805 715 715

Service et appels gratuits

villa-aubert-vincennes.fr

(1) Dans la limite des stocks disponibles. Le détail complet des prestations est disponible auprès de notre conseiller de vente. - Création : AGENCE INFINIMENT PLUS - RCS 415 197 375 Bourg-en-Bresse - 04 79 81 28 40 - Avril 2021.
Illustrations à caractère d'ambiance, libres et non contractuelles de l'artiste, d'après les plans d'architecte. Sauf erreur typographique indépendante de notre volonté.

Opéra en plein air

PRÉSENTE

Madame Butterfly

Giacomo Puccini



FESTIVAL LYRIQUE
ÉTÉ 2021
EN TOURNÉE DANS DES
LIEUX D'EXCEPTION

MISE EN SCÈNE
OLIVIER DESBORDES

Edition parrainée par Franck Ferrand

DOMAINE DÉPARTEMENTAL DE SCEAUX (92)
Vendredi 11 & samedi 12 juin à 20h45

CHÂTEAU DE CHAMPS-SUR-MARNE (77)
Vendredi 18 & samedi 19 juin à 20h45

DOMAINE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78)
Vendredi 2 & samedi 3 juillet à 20h45

CHÂTEAU DE VINCENNES (94)
Vendredi 9 & samedi 10 juillet à 20h45

HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES (75)
Mercredi 1^{er}, jeudi 2, vendredi 3 & samedi 4
septembre à 20h45

Infos & billetterie sur

www.operaenpleinair.com

Illustration: Anne Desbordes - conception: Sébastien Albert Bonnyard

